

REVUE DE PRESSE

27 mai 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

Montréal tout-terrain

LOUIS-PHILIPPE
MESSIER
Le Journal de Montréal

Un toit qui coupe ses GES de 60 %

Le nouvel aménagement de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal a fait baisser les coûts d'énergie

À l'intérieur de Montréal, le journaliste Louis-Philippe Messier se déplace surtout à la course, son bureau dans son sac à dos, à l'affût de sujets et de gens fascinants. Il parle à tout le monde et s'intéresse à tous les milieux dans cette chronique urbaine.

Le toit de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉMAM) a récemment été pourvu d'appareils capables de réduire la consommation énergétique. Je l'ai visité et j'ai été impressionné par la simplicité du concept.

L'ÉMAM est gigantesque, mais peu visible.

Autour, vous avez la station de métro Assomption flanquée de l'éternel salon de quilles Moderne (c'est son nom), une usine de Coca-Cola, des immeubles de condos de la rue Sherbrooke devant les pyramides olympiques et l'usine de Bimbo qui produit les gâteaux Jos Louis.

Vaste comme deux terrains de football, cette école-usine déborde de machinerie de pointe et grouille de vie.

Il y a des carlingues d'avion et des appareils assez précis pour usiner des pièces à un cinquième d'épaisseur de cheveu près.

Il y a un vrai hélicoptère à démonter et à remonter : le parfait jeu de construction.

Chacun des cinq DEP a sa couleur de chandail. À partir d'un balcon surélevé, les petits bonshommes gris foncé apprennent l'usinage ; les gris pâles, le câblage électrique ; les bleus, le montage mécanique ; les noirs, la tôlerie de précision ; et enfin, les verts, le montage de structure.

ÉNERGIVORE

Un espace aussi gigantesque, c'est énergivore.

« Juste en modernisant l'éclairage, on épargne 35 000 \$ par année! », s'exclame Valérie Dubé, l'ingénieure qui a supervisé le projet de rénovations écoénergétiques pour le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).

« Montons sur le toit! », s'exclame-t-elle.

Au dernier étage, nous nous penchons pour circuler sous la machinerie et les conduits d'aération.

Une fois sur le toit, nous saluons le mât du stade qui se dresse devant nos yeux, puis nous descendons une échelle pour accéder à un étrange mur de métal bleu sombre percé de milliers de petites fentes.

« C'est un mur solaire qui capte au maximum la chaleur du soleil », explique M^{me} Dubé.

Ce « chauffair » (si vous me permettez ce néologisme) emmagasine la chaleur de l'astre. Puis, tout bonnement, on injecte celle-ci dans le système de chauffage.

Autre amélioration : une bouche d'aération pourvue d'une unité de système de récupération d'énergie.

Avant de recracher l'air vicié, on le fait circuler dans une sorte de « mégalybinthe » de petits tuyaux d'eau qui captent

sa chaleur.

« On évite de gaspiller la chaleur en hiver », soutient l'ingénieure.

SPECTACULAIRE DIFFÉRENCE

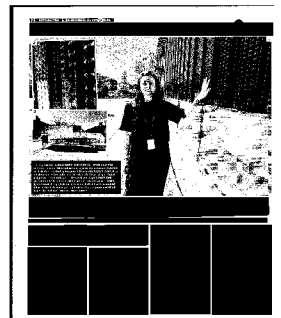
Selon une fiche technique du CSSDM, un nouveau système de chauffage capable de graduer son niveau d'intensité, l'ajout d'une thermopompe et les modifications susmentionnées réduiront la facture énergétique de l'édifice de 102 000 \$ par année, couperont la consommation d'électricité de 28 % et celle de gaz naturel de 61 %.

Quant à la production de GES, elle se trouve instantanément diminuée de 60 %.

L'investissement d'environ 1,2 M\$ de la part du CSSDM devrait se rembourser en environ 11 ans. Il a toutefois fallu sept ans, l'expertise de la firme Énergère et des subventions gouvernementales totalisant un autre 1,2 million pour payer la note totale.

« Ce qui est intéressant, c'est qu'on n'a pas tout jeté par terre. On a utilisé des moyens simples d'améliorer l'efficacité énergétique », nuance Valérie Dubé.

Ce que j'ai vu là-haut deviendra-t-il assez bientôt la nouvelle norme un peu partout au Québec?



La piste cyclable a fait ralentir la vitesse des automobilistes

VINCENT DESBIENS

Le nombre de contraventions en lien avec la vitesse a chuté considérablement depuis la rentrée 2023 dans la zone scolaire qui a terminé au sommet du palmarès des «trappes à tickets» du Journal, comparativement aux années précédentes. L'instauration de la piste cyclable du chemin Sainte-Foy pourrait avoir contribué à ce phénomène.

Selon les données analysées par notre Bureau d'enquête, les membres du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) ont remis 446 constats pour vitesse excessive entre 7h et 17h dans un rayon de 300 mètres de l'école primaire Anne-Hébert durant les mois de septembre, octobre et novembre 2022. À la suite de l'inauguration du corridor Vélo cité, à l'été 2023, ce nombre est passé à 96.

Pourtant, le SPVQ assure que sa campagne de sécurité routière de la rentrée s'est déroulée comme les années précédentes. Plus de 700 amendes ont été données dans les 152 zones scolaires sur son territoire.

«Ça fait longtemps qu'on sait que les aménagements qui réduisent l'espace alloué à la voiture donnent des résultats, constate la professeure au Laboratoire Piétons et Espace urbain de l'Institut national de recherche scientifique, Marie-Soleil Cloutier. Avec ces nouvelles données probantes, on va au-delà de la perception: ça montre que c'est réalisable au Québec.»

Changement évident

Ann-Julie Rhéaume, une mère de deux enfants qui fréquentent l'école primaire Anne-Hébert et membre de la Table locale de sécurité routière de l'école, affirme avoir observé un changement évident dans le comportement des automobilistes depuis l'installation des bollards et le retranchement d'une voie devant l'établissement scolaire.

«Il y a un plus grand volume de voitures qui se suivent, donc les gens ont l'intuition de conduire plus lentement. On doit faire preuve de plus de patience sur la route, mais ça fait une vraie différence dans le sentiment de sécurité pour nos enfants.»

Le comité dont elle fait partie a mené un sondage auprès des parents d'élèves pour avoir leurs impressions sur la nouvelle piste cyclable. Leur accueil est mitigé: ils sentent que leurs enfants sont davantage en sécurité, mais la cohabitation avec les automobilistes et les cyclistes est difficile.

L'affichage ne suffit pas

Mise au fait des statistiques compilées par Le Journal, la directrice générale d'Accès transport viable, Marie-Soleil Gagné, souligne que cette baisse drastique des excès de vitesse est une autre preuve que les aménagements permanents «sont la seule solution durable» pour sécuriser les abords des écoles.

«Les policiers font un travail important pour faire respecter la loi et assurer la sécurité des élèves. Mais on ne peut s'empêcher de constater que les gens continuent de rouler vite quand ils ne sont pas là. [...] Les pancartes, qu'elles soient lumineuses ou pas, ne font pas ralentir les voitures.»

- avec la collaboration de Philippe Langlois



Le bonheur est dans le sac

JULIE LAROUCHE

La couture est un moyen d'expression artistique, mais surtout un outil d'apprentissage important au Pavillon Goyer d'Alma. L'endroit est devenu le quartier général de l'entreprise Sac en Sac! Une visite dans la classe de Lisette Larouche et de Sophie Villeneuve permet de découvrir un milieu empreint de bienveillance, de créativité et de persévérance.

Mené par le son des machines à coudre, un groupe d'étudiants en intégration sociale du Centre de formation générale des adultes (CFGa) du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean y est à l'œuvre tous les mardis matin.

Le point de départ de ce projet est un changement d'affectation pour l'enseignante en couture Lisette Larouche. Au début de la pandémie, j'ai perdu mon emploi puisque les cours de couture pour adultes ne se donnaient plus. On m'a alors demandé de monter un cours de bricolage pour les élèves de l'École Goyer, des élèves qui vivent avec des limitations mentales ou physiques, raconte-t-elle.

« On s'est mis à bricoler des petits personnages en feutrine à la main et on s'est rendu compte que plusieurs avaient des aptitudes pour poursuivre plus loin l'expérience », Lisette Larouche.

L'apprentissage des notions de base de la couture à la machine à coudre s'est alors ajouté au plan de cours, une grande nouveauté pour tous. Ça a été le début de l'aventure, tout était possible! Il n'y avait plus de limites parce que ces élèves adoraient faire la couture sur les machines, renchérit l'enseignante.

Selon la designer et enseignante Sophie Villeneuve, l'idée de démarrer une petite entreprise spécialisée dans la confection de sacs réutilisables a rapidement fait son chemin. C'est ainsi que Sac en Sac! a vu le jour.

Pour eux, ça nécessite une importante maîtrise de la gestuelle, de la motricité fine, de la concentration aussi. Ce n'est pas toujours facile, ce qu'on leur demande.

- Sophie Villeneuve, designer et enseignante

Il faut que ça clenche, il faut produire. C'est la réalité d'une entreprise. Ça les pousse au-delà de leurs limites!, mentionne Sophie Villeneuve. Elle s'est jointe au projet en septembre dernier.

On a été agréablement surpris, les résultats sont fantastiques!

- Lisette Larouche, enseignante en couture

L'initiative a permis aux six élèves et à leurs enseignantes de se démarquer lors des volets local et régional de la 26e édition du Défi OSEntreprendre. Il s'agit d'un véritable accomplissement pour le groupe, dont fait partie Véronika Gilbert.

Pour le gala régional, je suis allée pour représenter tout le monde et j'étais vraiment contente!, dit-elle.

Les participants souhaitent que le projet d'entreprise se poursuive encore longtemps.

Je trouve ça merveilleux parce qu'on fait chacun nos choses, mais on est en gang. C'est une grande fierté. Je pourrais être ici encore 20 ans!

- Jocelyne Parent, participante

Le prochain objectif sera de mettre en place un réseau de distribution régional pour les sacs produits sur place.



Legault wants committee to study effects of social media on youth

PHILIP AUTHIER

ST-HYACINTHE On the same day as saying he is worried young Quebecers are coming under the influence of “virtual pushers,” Premier François Legault set in motion a full legislative committee process on Saturday to study the effect of screens and social media on youth.

For all the positive things the digital world has brought society, there are plenty of “negatives and risks,” Legault said in a speech closing a one-day Coalition Avenir Québec general council.

“It is a real public health problem,” Legault told the 700 delegates. “Social networks are conceived to render us dependent. Research shows children who spend several hours a day on social networks run a higher risk of mental health problems.

“Anxiety, depression, a loss of self-esteem, family isolation, insomnia, chronic fatigue, violence, cyber-intimidation, harassment, eating disorders, suicidal thoughts. It worries me. It scares me.

“We have on our hands an enormous societal problem. Of course, parents have a responsibility, but society overall has to do more.”

Moments earlier, Legault's team released a copy of a letter he sent to the three opposition leaders seeking their support to launch a transpartisan special legislative committee to look at the effects of social media and screens on the development of youth.

Legault proposes putting several themes on the table: screen times of youth; the best ways to control the use of screens and web access at school; access to social media, including via video games; cyber-intimidation and youth's access to online pornography.

There was no immediate response from the leaders, two of whom were involved in their own weekend councils. Parti Québécois Leader Paul St-Pierre Plamondon, however, posted a message on the X social media platform saying he proposed the same idea two weeks ago only to see Legault swat it aside.

“We reiterate our proposal to the CAQ,” St-Pierre Plamondon wrote. The PQ leader has been pushing the

government for weeks to act on the presence of phones and screens, particularly in the education system.

Legault did not offer further details on his plan, but three of his front-line cabinet ministers who see the problem in their work — Bernard Drainville (education), Lionel Carmant (social services) and Mathieu Lacombe (culture and communications) — held their own news conference, saying they need help.

“I'm both a father and a minister, and I'm not hesitant to say I do not have all the answers to some of these questions,” Drainville said. “These are complex issues. The issue of applicability is extremely important. Having a good idea is one thing; implementing it is another.”

Some jurisdictions — such as France and Florida — have tried, for example, to set a minimum age for youth to be able to sign up for social media like Facebook and TikTok. In January, Quebec barred the use of cellphones in elementary school classrooms and had been thinking of expanding the ban to the entire premises.

But in a sign of how complicated the question is, CAQ delegates themselves could not agree with a youth-sponsored motion to set the age for access to social media at 16. Through a series of amendments, they watered down the motion to say the issue should be studied by a legislative committee.

Legault was non-committal at his Saturday morning news conference when asked about the youth motion.

“There are pros, there are cons,” he responded, adding the government would have to examine how it could act in legal terms.

He agreed, however, that social media platforms are highly addictive products, like alcohol and cannabis, designed to make money for the people who own them.

“The way social media works is to render the readers dependent,” he said. “So it's as if they were virtual pushers, like drugs and other substances.”

The debate on social media was the highlight of the council — the first the CAQ has held since the mood of the people soured and the party slipped in the polls.

Legault addressed that issue right at the top of his speech.

“Some people say we’re down,” he told the cheering crowd. “That’s not what I see here. What I see here is a big family ready to continue changing Quebec.”

Going back in time, Legault reminded the party of some of the things the CAQ has accomplished, including the adoption of Bill 21 on state secularism and Bill 96, overhauling the Charter of the French Language. Those measures took courage, he said, and so will those aimed at changing the health system.



GRAHAM

HUGHES/THE CANADIAN PRESS “Some people say we’re down,” François Legault told the CAQ general council Saturday. “That’s not what I see here. What I see here is a big family ready to continue changing Quebec.”

LEDEVOIR

La FAE a posé un geste impardonnable!

Lorraine Pagé, Matthias Rioux, André Lavallée, François Audet et Pierre Lemaire

Les auteurs sont ancienne présidente et anciens présidents de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.

Comme beaucoup de citoyennes et de citoyens du Québec, nous avons été choqués par la décision de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de recourir à la justice canadienne pour réclamer un encadrement de la disposition de dérogation. Si le recours était retenu, il conduirait au désarmement du Québec dans la défense de la loi 21, la loi qui fixe les règles d'application de la laïcité et, à terme, compliquerait la défense de toutes lois québécoises qui heurteraient le cadre constitutionnel canadien dans la promotion des droits du peuple québécois. Nous y voyons de la part de la FAE une grande incompréhension de la nature de cette clause constitutionnelle, de son histoire et des conséquences de ce geste politique.

La disposition de dérogation est une requête de quelques provinces anglophones du Canada dans les négociations constitutionnelles de 1982. Ce fut pour ces provinces une monnaie d'échange en contrepartie de leur signature au bas de la nouvelle loi constitutionnelle canadienne imposée au Québec sans son accord. Cette clause devait permettre au Canada anglais de résister, selon les circonstances, à une quelconque offensive centralisatrice du gouvernement fédéral. Le Québec ne faisait pas partie des provinces qui ont demandé cette clause, conséquent avec sa décision de refuser de donner son accord à la nouvelle loi constitutionnelle de 1982.

Réclamer, dans ce contexte, l'encadrement de la disposition de dérogation signifie que, consciemment ou non, la FAE approuve le coup de force de 1982, qu'elle adhère à la loi constitutionnelle en dépit du fait que le Québec l'a rejetée et qu'elle assume par cette décision que notre peuple doit se transformer en une communauté culturelle parmi plusieurs centaines d'autres communautés culturelles qui vivent sur le territoire canadien. La FAE défend ainsi, ouvertement, le multiculturalisme qui a été conçu comme une arme contre l'existence du Québec comme nation.

En réclamant l'encadrement de la disposition de dérogation pour en réduire la portée, la FAE signifie non seulement que, dans la défense du droit à l'autodétermination, elle a choisi son camp, celui du

fédéral, mais aussi qu'elle prétend se substituer au peuple québécois, qui est le seul habilité à décider de son avenir comme nation. Plus grave encore, si cela est possible, elle voudrait embrigader le mouvement ouvrier, qui est une des composantes de la nation, contre son propre peuple, trahissant ainsi la résistance historique que la nation québécoise a menée contre son assimilation à un pays qui lui a été imposé par la violence.

La requête de la FAE équivaut à réclamer de la part des institutions fédérales, dont ses cours de justice, un changement unilatéral à la loi constitutionnelle afin d'empêcher le gouvernement du Québec de soustraire aux exigences du multiculturalisme la loi 21, une loi légitime votée et assumée par le Parlement québécois, contre les attaques de celles et ceux qui nient au Québec le pouvoir de légiférer sur la manière de concevoir sa vie collective.

Cette nouvelle attaque de la direction de la FAE contre la loi 21 témoigne de la faiblesse de l'argument principal qu'elle a formulé contre la loi, à savoir que celle-ci serait une atteinte au droit du travail. La FAE souhaiterait, ce faisant, soumettre les conditions de travail de ses membres aux exigences d'une liberté religieuse totale, ouvrant la porte à un retour de la domination des corporations religieuses sur l'école publique.

La loi 21 n'est pas une atteinte au droit du travail. Elle fixe les règles qui assurent la neutralité de l'État québécois dans la prestation des services publics. Elle impose entre autres à l'école publique des limites à la liberté religieuse, nécessaire pour établir une distance entre la foi et la transmission du savoir qui est le cœur de la profession enseignante. Cela étant, chacune et chacun fait ses choix.

En terminant, chers collègues de la FAE, nous ne nions pas le droit d'intervention de votre fédération syndicale dans le débat public sur des enjeux démocratiques, sociaux ou politiques. Cela fait partie des responsabilités d'une organisation démocratique qui défend le travail. Comme toutes autres organisations démocratiques, d'ailleurs. Nous ne nous associons surtout pas à celles et

de 2015, on assiste à une récupération du domaine social par des médecins spécialistes. En effet, certains pédopsychiatres ont compris qu'un quartier défavorisé peut se transformer en une occasion d'affaires pour faire valoir leur expertise.

Ces médecins spécialistes affirment que la communauté a vraiment besoin d'eux, qu'ils peuvent mieux intervenir sur les vulnérabilités d'individus marginalisés que ne saurait le faire une équipe désignée en CLSC. De même, des gériatres ont compris que la communauté était un lieu névralgique où des interventions peuvent être faites pour prévenir l'hospitalisation de nos aînés... oubliant que les travailleurs sociaux y travaillent depuis longtemps !

En fait, cette approche médicalisée et très ciblée des « vulnérabilités », auprès des jeunes comme auprès de nos aînés, est coûteuse et non généralisable. Ces initiatives de cliniques spécialisées qui émergent ici et là au Québec, financées par le public, sont d'autant plus choquantes qu'on constate, sur l'ensemble du territoire québécois, un obstacle majeur, parfois insurmontable, à obtenir l'expertise du médecin en temps opportun pour aider la personne en situation de vulnérabilité ou en besoin de protection.

Pour le renforcement des services de proximité

La nomination d'une p.-d.g. à la tête de Santé Québec et d'un adjoint issu du milieu hospitalier n'annonce rien de positif pour les personnes en situation de vulnérabilité sociale. Le réseau de la santé transformé par le passage de cette nouvelle réforme réduira sans doute les délais

pour obtenir une intervention chirurgicale ou un soin, mais cela aura selon moi un effet pernicieux sur les communautés locales, dont l'accès aux services de proximité sera plus difficile.

C'est pour moi une grave erreur de concevoir la santé strictement en termes de soins, en extrayant la personne de son contexte de vie, lequel explique ses vulnérabilités, dont les maladies. Le divorce entre les composantes sanitaire et sociale risque de nous faire perdre la vision moderne de la santé qui implique, prioritairement, la considération des déterminants sociaux de la santé.

En clair, je crains la dérive de notre système sociosanitaire, qui semble partir dans une mauvaise direction. Si le conseil d'administration de Santé Québec n'y porte pas suffisamment attention, je crains la privatisation des services de première ligne et le développement d'une offre de soins spécifiques qu'on retrouvera en milieu hospitalier.

Mais voilà, que pouvons-nous faire maintenant ? Pour donner un coup dans la bonne direction, il faudra qu'une directive aboutisse sur un réalignement de la pratique médicale en faveur des services de proximité, y compris les services à domicile. Les médecins de famille et les gériatres doivent sortir davantage de leurs cabinets pour aller rencontrer leurs patients à leur domicile, de même qu'améliorer leur collaboration avec les travailleurs sociaux et les autres professionnels travaillant dans les services de proximité.

À défaut de ce réalignement de la pratique médicale, les gens en situation de vulnérabilité continueront d'affluer vers les hôpitaux pour obtenir de l'aide.



INSTAURATION D'UNE MAJORITÉ NUMÉRIQUE

LES « PUSHERS VIRTUELS » ENVOYÉS EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

TOMMY CHOUINARD
LA PRESSE

SAINT-HYACINTHE — Les TikTok et autres Instagram sont des « pushers virtuels » qui nuisent à la santé mentale des jeunes, selon François Legault. Mais il s'en remet à une commission parlementaire spéciale pour déterminer s'il est nécessaire de fixer un âge minimal pour accéder aux réseaux sociaux.

Plutôt que de trancher la question, les militants caquistes réunis en conseil général samedi ont nuancé une proposition de l'aile jeunesse, se bornant à réclamer une commission parlementaire pour étudier l'opportunité d'instaurer une majorité numérique.

Aussitôt après l'adoption d'une proposition en ce sens, François Legault a envoyé une lettre aux chefs des partis de l'opposition pour leur suggérer « la création d'une commission parlementaire spéciale transpartisane sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes ». À l'image de la commission Mourir dans la dignité qui avait porté sur les soins de fin de vie et l'aide médicale à mourir.

« On a sur les bras un énorme problème de société » avec les réseaux sociaux qui causent des problèmes de santé mentale chez les jeunes. « C'est inquiétant et ça fait peur », a déclaré François Legault dans son discours de clôture du conseil général.

« Bien sûr, les parents ont une responsabilité. Mais c'est l'ensemble de la société qui doit en faire plus. On a besoin de faire un grand exercice de réflexion. Je tends la main à tous les partis d'opposition pour qu'on organise une commission parlementaire spéciale, transpartisane, sur les réseaux sociaux et les écrans. »

— François Legault, premier ministre du Québec

Dans un message diffusé sur X, le chef péquiste, Paul St-Pierre Plamondon, a rappelé qu'il avait proposé en vain au gouvernement plus tôt ce mois-ci la tenue d'une commission parlementaire sur l'enjeu du temps d'écran chez les jeunes.

« DES GESTES IMPORTANTS »

Lors d'une mêlée de presse plus tôt dans la journée, François Legault s'est dit « ouvert à poser des gestes importants pour les réseaux sociaux ». « La façon de fonctionner des médias sociaux, c'est de rendre les [utilisateurs] dépendants. Donc c'est un peu comme si c'était des pushers virtuels, comme la drogue et d'autres substances », a-t-il affirmé. Il a pris soin de souligner qu'il y a du pour et du contre au sujet de l'instauration d'une majorité numérique.

Les militants caquistes ont d'ailleurs dilué la proposition soumise par la Commission de la relève du parti sur le sujet. Cette dernière voulait que la Coalition avenir Québec (CAQ) se prononce pour « l'instauration d'une majorité numérique à 16 ans pour l'ouverture d'un compte sur les réseaux sociaux, ainsi qu'une vérification rigoureuse pour accéder aux sites réservés aux personnes majeures ».

Parmi les personnes qui ont pris la parole, la députée Isabelle Lecours s'est prononcée contre la proposition, rappelant que « les personnes peuvent aller voir un médecin à partir de 14 ans sans l'approbation de leurs parents ». Opposé à la proposition lui aussi, un militant de Charlevoix-Côte-de-Beaupré a plaidé que « le gouvernement a toujours dit qu'on ne se mêlera pas de ce qui se passe dans les chambres à coucher » et que « la première éducation » devait se faire à la maison. « Il y a une responsabilité des parents qui se perd et l'État en prend beaucoup », a déploré une autre caquiste, estimant que l'enjeu « relève des familles ».

Une partisane de la proposition a estimé qu'une majorité numérique est nécessaire pour « minimiser les harcèlements » qui affectent la santé mentale des jeunes. Une représentante de la Commission de la relève a plaidé que « les réseaux sociaux ont beaucoup plus de conséquences négatives que de conséquences positives ». « Les données montrent que la détresse

augmente chez les jeunes, a-t-elle ajouté. C'est le temps de reprendre le contrôle. »

AMENDEMENT

La proposition a été amendée par la suite pour que le parti réclame plutôt la tenue d'une commission parlementaire sur cet enjeu. « On ne met pas complètement à l'eau l'idée d'une majorité numérique, elle serait étudiée au préalable », a soutenu une militante.

Cette proposition amendée, qui a été largement appuyée, se lit ainsi : « La Coalition avenir Québec propose de demander au gouvernement d'étudier en commission parlementaire l'instauration d'une majorité numérique pour les personnes mineures à un âge à être déterminé pour l'ouverture d'un compte sur les réseaux sociaux, ainsi qu'une vérification rigoureuse pour accéder aux sites réservés aux personnes majeures. »

Les jeunes caquistes se sont montrés satisfaits de l'adoption de cette proposition même si elle est plus nuancée que celle qu'ils avaient proposée.

« Je suis extrêmement fier de la relève du parti, d'avoir fait des propositions [parmi] les plus débattues que j'ai jamais vues à la CAQ », a lancé le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, lors d'une intervention au micro juste avant le vote final.

« Ici, on a quelque chose qui va nourrir notre prochaine stratégie » sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes. Cette stratégie est attendue en 2025. Le ministre souhaite connaître les conclusions de la commission avant de la présenter.

Les militants caquistes ont également adopté une proposition réclamant que les écrans dans les écoles soient utilisés seulement pour des raisons pédagogiques. Les cellulaires sont interdits dans les salles de classe du primaire et du secondaire depuis le 1er janvier. Le gouvernement envisage de les bannir partout dans les écoles.

Politique

Legault veut étudier les «pushers virtuels» en commission parlementaire

Par Olivier Bossé, Le Soleil

François Legault se montre ouvert à légiférer pour limiter ou même interdire l'accès aux réseaux sociaux pour les jeunes, comme c'est déjà le cas pour l'alcool, le cannabis et les jeux de hasard. En attendant, il demande aux chefs des partis d'opposition d'étudier la question en commission parlementaire.

Le conseil général de la Coalition avenir Québec (CAQ) se tient à Saint-Hyacinthe, samedi.

Parmi les 21 propositions inscrites dans le cahier du congrès, l'aile jeunesse du parti proposait l'instauration d'une majorité virtuelle à 16 ans pour pouvoir accéder aux réseaux sociaux.

Au terme d'un débat soutenu, une rareté en conseil caquiste, la proposition a finalement été édulcorée jusqu'à demander au gouvernement d'étudier en commission parlementaire la possibilité d'instaurer «une majorité virtuelle pour les personnes mineures à un âge à déterminer».

À peine deux heures plus tard, bien préparé, le premier ministre a expédié une lettre aux chefs des trois autres partis représentés à l'Assemblée nationale pour proposer la création d'une commission parlementaire spéciale transpartisane sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

Le gouvernement de la CAQ avait pourtant refusé une demande similaire émanant du Parti québécois (PQ), il y a environ deux semaines.

Participez à la conversationLaissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

Dans sa lettre, M. Legault suggère les points d'étude suivants :

- le temps d'écran chez les jeunes;
- les mesures d'encadrement des écrans, notamment à l'école et sur le Web;

- l'accès aux réseaux sociaux (y compris par l'entremise des jeux vidéo);
- la cyberintimidation;
- l'accès des mineurs à la pornographie sur le web.

Les «pushers virtuels»

En point de presse matinal avec les journalistes sur place, samedi, le premier ministre s'était montré ouvert à imposer une majorité numérique.

«La façon de fonctionner des réseaux sociaux, c'est de rendre les lecteurs dépendants. C'est un peu comme si c'était des *pushers* virtuels, comme la drogue, comme d'autres substances et c'est inquiétant. Moi, ça me fait peur! Ça crée des problèmes de santé mentale importants chez les jeunes», a-t-il commenté.

M. Legault reconnaît d'emblée que l'utilisation des réseaux sociaux peut s'avérer aussi addictive que celle de l'alcool, du cannabis ou des jeux de hasard.

Trois domaines où le gouvernement du Québec impose un âge minimal de légalité, soit 18 ans pour l'alcool et les jeux et même 21 ans pour le cannabis.

«Je suis ouvert à poser des gestes importants pour les médias sociaux», a indiqué le premier ministre Legault, n'allant pas jusqu'à préciser de quels gestes il parle.

«On va avoir des débats. Il y a des pour et des contre. Si on prend cette décision, on regardera comment on peut faire ça légalement», a-t-il affirmé, qualifiant plus tard la situation d'«énorme problème de société» dans son discours de clôture.

Les ministres de l'Éducation, Bernard Drainville, des Services sociaux, Lionel Carmant, et des Communications et responsable de la Jeunesse, Mathieu Lacombe, ont été réunis en mêlée de presse en milieu d'après-midi pour partager tout le bien qu'ils pensaient de l'idée de leur patron.

M. Lacombe a souligné le «besoin d'avoir une discussion publique» sur la question, dans l'objectif de «dégager des consensus». «Des solutions applicables», a précisé son collègue Drainville.

«L'heure est grave pour notre nation»

M. Legault a aussi martelé son message sur le trop-plein d'immigrants temporaires. Autant dans son point de presse du matin que dans son discours d'une trentaine de minutes livré en fin d'après-midi.

Le politicien, qui a déjà promis de solliciter un troisième mandat comme premier ministre, célébrera son 67e anniversaire ce dimanche.

«Nos services sont débordés. Notre langue est en déclin. L'heure est grave pour notre nation», a-t-il clamé, devant les 700 militants réunis dans une grande salle du centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

Selon le premier ministre, la présence de 560 000 immigrants temporaires sur le territoire du Québec

empêche nos services publics de s'améliorer en logement, en éducation et en santé.

Même chose pour protéger le français, alors qu'un tiers des immigrants temporaires ne parle pas français. Les régions de Montréal et de l'Outaouais sont particulièrement affectées, dit-il.

M. Legault se donne comme mission de faire réaliser aux Québécois «l'urgence de la situation».

Il demande aux électeurs québécois d'en faire un enjeu central de la prochaine campagne électorale fédérale, prévue l'an prochain.

«Il faut que tout le monde comprenne et envoie un message très clair à M. Trudeau [premier ministre au Canada] : M. Trudeau, il faut agir rapidement. [...] Peu importe le gouvernement qui sera élu à Ottawa, il faut qu'on soit capable de dire : nous, on n'est plus capables», a résumé M. Legault, aux journalistes.

Val-d'Or lance une consultation sur le transport actif et collectif

Marc-André Landry

La Ville de Val-d'Or lance une consultation citoyenne pour améliorer son offre en transport collectif et actif.

La population est invitée, d'ici le 21 juin, à remplir un questionnaire sur ses habitudes de déplacement en voiture, à pied, en vélo et en transport en commun.

Les participants peuvent aussi identifier des lieux problématiques sur des cartes interactives et proposer des pistes de solution.

La firme spécialisée Vecteur 5 accompagne Val-d'Or dans cette démarche qui mènera, en décembre 2024, à un diagnostic sur la mobilité des personnes à Val-d'Or et à des recommandations en lien avec transport collectif et actif.

Cette question est revenue souvent récemment lors de nos consultations en développement économique ou encore sur le logement, souligne Lysiane Morin, conseillère municipale. On sent qu'on a besoin de travailler davantage la question du transport collectif et

actif. On veut des recommandations d'experts, pour de pas faire n'importe quoi. On veut savoir où on s'en va, avec un bon plan de match.

Les partenaires tels Taxibus, Transport La Promenade ou encore le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois seront aussi consultés lors de cette démarche.

Val-d'Or promet de mettre en place des actions qui vont découler de ces recommandations.

« C'est sûr qu'on devra prendre l'éléphant à petites bouchées, ajoute Lysiane Morin. On ne pourra pas tout faire la première année. Mais au moins, on aura une vision d'améliorer notre offre de transport collectif et actif qui s'inscrira dans une vision de développement durable. »

Section Jeunesse Desjardins

La passion d'une enseignante jusqu'à la dernière craie

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

HISTOIRE DE PROF / Dans quelques jours à peine, Marie-Claude Labrecque fermera une dernière fois la porte de sa classe. C'est la retraite qui l'attend au détour. Elle versera sans aucun doute quelques larmes, de son propre avis, mais elle quittera avec le sentiment du devoir accompli et, surtout, avec la passion de l'enseignement comme à son tout premier jour.

L'enseignante de maternelle à l'école Louis-de-France sera d'ailleurs doublement émotive, puisque tout comme elle, les élèves de sixième année, ceux à qui elle a enseigné pour la première fois de sa vie il y a sept ans dans le merveilleux monde du préscolaire, quitteront au même moment vers une autre étape de leur vie.

«Je suis contente et je suis rendue là. Mais je sais que je vais brailler ma vie parce que ça fait 22 ans que je suis ici. [...] Mais je suis contente parce que je vais partir en paix en me disant que j'ai donné tout ce que je pouvais», avoue avec le trémolo dans la voix la professeure qui, avant d'avoir enseigné aux élèves de la maternelle, a également fait de même pour les élèves de quatrième, cinquième et même sixième année.

Faire une différence

Lorsqu'elle a commencé sa carrière d'enseignante après avoir fait une réorientation de carrière il y a plus de 20 ans, Marie-Claude Labrecque avait d'ailleurs qu'une idée en tête: celle de faire une différence considérable dans la vie de ses élèves.

Et cette idée, elle était aussi claire dans la tête de la mère de famille puisqu'elle-même avait vécu une situation qui lui avait redonné espoir de réussir ses études.

Participez à la conversation Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

«Moi, quand j'étais jeune, je détestais l'école et j'ai même doublé ma sixième année», confie-t-elle.

Loin d'être la chouchou des enseignants lorsqu'elle était sur les bancs d'école, Marie-Claude a toutefois

eu une enseignante qui lui a permis de voir tout le potentiel qui se cachait en elle.

«C'est ma prof de sixième année qui a pris du temps pour bien m'expliquer. Elle me donnait du temps et c'était la première fois qu'un enseignant me donnait de l'attention. Et là je me sentais privilégiée de pouvoir faire ça avec elle, donc je voulais lui donner du rendement parce qu'elle m'accordait du temps.»

Pour celle qui voulait au départ devenir vétérinaire, l'idée de pouvoir aider les élèves à cheminer malgré leurs difficultés respectives est donc apparue tout naturellement avec le temps.

«Moi je voulais vraiment faire une différence dans leur vie et je me disais que c'était possible parce que je l'avais vécu donc j'étais en mesure de savoir ce que je devais faire pour répondre à leurs besoins.»

— Marie-Claude Labrecque

Apprendre à connaître les élèves pour les aider

«Avant d'apprendre des maths à John, apprends à connaître John.» Lorsqu'un de ses enseignants à l'université a prononcé cette phrase, Marie-Claude a tout de suite su qu'elle était faite pour elle et qu'elle se devait de bien connaître ses élèves si elle voulait arriver à les aider.

Et même après 20 ans de carrière en enseignement, cette phrase est toujours restée la meilleure amie de l'enseignante qui n'a jamais hésité une seconde à se donner corps et âme pour le bien-être de ses petits.

«Moi, cette phrase, ça m'a permis de comprendre que je devais établir rapidement un lien affectif avec l'enfant et après il va vouloir tout me donner. C'est un lien de confiance entre nous», précise-t-elle.

La création dans le sang

Quand on entre dans la classe de Mme Marie-Claude, on comprend d'ailleurs rapidement qu'on est dans un univers créatif où il n'existe aucune limite.

Si un élève est passionné d'astronomie, alors on crée des projets en conséquence, comme le témoigne le plafond de la classe qui a été converti en univers spatial à la demande d'un élève.

«Moi ça m'alimente de les voir passionnés et, à cet âge, les enfants sont des éponges. Moi je me dis *sky is the limit*. Je vais leur donner toute l'information, leur dire comme ça fonctionne, comment on lit les syllabes par exemple et je me dis celui que celui qui ne l'absorbe pas, ce n'est pas grave, je vais peut-être juste allumer des petits réverbères quelque part.»

— Marie-Claude Labrecque

D'ailleurs, dans la classe de Marie-Claude, un projet n'attend pas l'autre.

«J'aime créer des jeux pour les aider à apprendre des choses. En fait, la créativité est l'une de mes grandes forces. [...] Et moi je suis là pour leur donner le goût de venir à l'école et pour qu'ils veuillent apprendre, donc moi si je réussis ça, c'est mission est accomplie»,

souligne Marie-Claude qui intègre au quotidien le plaisir à l'apprentissage.

La passion des stagiaires

Si Mme Marie-Claude a eu cette passion pour l'enseignement pendant plus de 20 ans, pour elle, le fait d'accueillir des stagiaires a également été une révélation au fil des années.

«Pour moi c'est un échange. Eux m'apportent de la nouveauté et des nouvelles idées et moi je leur apporte l'expérience et je leur apprends qu'ils doivent imposer leurs limites.»

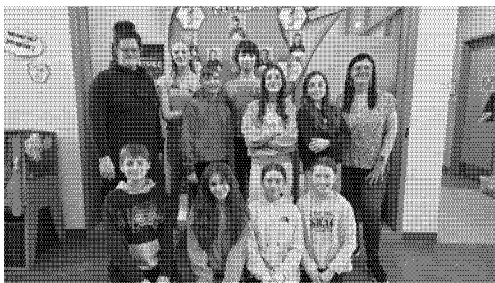
— Marie-Claude Labrecque

«Une autre recette secrète, c'est aussi que je ne compte pas les heures que je fais. Il faut juste prendre le temps avec chaque élève pour les comprendre», conclut-elle.

Vous connaissez un enseignant ou un membre du personnel inspirant ? Écrivez-nous à jeunesse@lenouvelliste.qc.ca

L'école du Boisé de Sept-Îles a gagné un prix grâce à son conseil d'élèves

Jean St-Pierre



Le conseil d'élèves de l'école du Boisé, à Sept-Îles (Groupe CNW/Élections Québec)

L'école du Boisé de Sept-Îles a gagné un prix Vox populi en démocratie. Plusieurs belles réalisations du conseil d'élèves sont ainsi récompensées tels une classe extérieure et un élevage d'œufs de saumon en aquarium.

L'école du Boisé se démarque aussi pour ses jardins extérieurs et ses ateliers culinaires. Le conseil d'élèves profite d'une belle collaboration du personnel enseignant et de la direction. Il a mené une démarche de consultation auprès des élèves pour améliorer la vie scolaire.

Des choix écolos

Après le sondage, les membres du conseil ont déterminé les projets prioritaires, comme la promotion de l'écologie, le verdissement de la cour d'école et l'organisation d'événements variés. Le conseil a même pris soin de faire vivre des expériences inclusives à tous les élèves, avec son activité de cartes anonymes pour le courrier du cœur.

Les jeunes membres du conseil apportent une réelle valeur ajoutée à la vie scolaire. L'école du Boisé reçoit pour l'occasion une bourse de 1 000 \$ de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Le programme Vox populi : Ta démocratie à l'école est réalisé en collaboration avec Élections Québec et l'Assemblée nationale. Dix conseils d'élèves ont été récompensés au Québec dont celui de l'école du quartier Sainte-Famille de Sept-Îles.

« Comme les sciences ou les mathématiques, la démocratie, ça s'apprend. Nous ne devenons pas des citoyens actifs et engagés du jour au lendemain. L'école est une microsociété, c'est un milieu très riche pour faire vivre des expériences démocratiques concrètes aux jeunes », explique le directeur général des élections, Jean-François Blanchet.

Chauffeurs scolaires : voici les prochaines journées de grève



Par **Karianne Nepton-Philippe**



Le 24 mai au matin, il est possible d'entendre les usagers de la route klaxonner en soutien aux grévistes. Photo Karianne Nepton-Philippe

C'est une septième séquence de grève que le Syndicat des chauffeurs scolaires de Pointe-Aux-Outardes (CSN) déclenche et cela se passe les 4 et 5 juin.

Du 21 au 24 mai, des employés ont pris place sur le coin des boulevards Laflèche et Blanche afin de manifester, entre autres, pour un meilleur salaire.

Rappelons que le 29 janvier, le syndicat avait adopté unanimement, à scrutin secret, un mandat de grève de vingt jours à exercer au moment jugé opportun.

Marilyne Picard annonce 200 000 \$ pour électrifier le transport scolaire de Soulanges



Néomédia Vaudreuil-Soulanges

Par Jessica Brisson, Éditrice adjointe

Quatre transporteurs scolaires se partageront la somme de 200 000 \$ pour l'acquisition d'autobus scolaires électriques. La députée de Soulanges, Marilyne Picard en a fait l'annonce ce vendredi.

Les fonds permettront d'ajouter, sur le territoire, huit nouveaux autobus électriques sur le territoire de Soulanges.

En bref, ce montant se divise comme suit :

- 25 000 \$ à Gaston Bourbonnais inc.
- 75 000 \$ à Autobus Larocque inc.
- 50 000 \$ à Besner et Bissonnette inc.
- 50 000 \$ à Autobus Grenier inc.

Cette somme, qui découle du Programme d'électrification du transport scolaire, s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'accompagner les transporteurs dans l'électrification de leur parc de véhicules en remplaçant les autobus scolaires en fin de vie par des modèles propulsés à l'électricité.

Cette mesure a pour objectif d'atteindre le taux d'électrification de 65 % d'ici 2030 visé dans le Plan pour une économie verte 2030.

L'électrification du transport scolaire constitue un secteur clé d'intervention pour réduire les émissions de GES provenant du secteur des transports. Il est estimé que le programme permettrait de réduire les émissions associées au transport scolaire au Québec de plus de 32 000 tonnes de GES annuellement.

« Une excellente nouvelle pour Soulanges. Ces investissements permettront de poursuivre le travail pour électrifier notre réseau de transport scolaire et appuyer nos entreprises de transport. Je me réjouis que notre gouvernement pose des gestes concrets pour accélérer la transition énergétique et protéger notre planète », a indiqué Mme Picard.

Le milieu de l'éducation se mobilise pour lutter contre la violence et l'intimidation dans les écoles

Éric Beaupré



Intimidation dans les écoles du Québec @ Crédit photo Eric

Beaupré / Vingt55 Tous droits réservés.

Le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, a tenu aujourd'hui une journée de mobilisation pour la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles.

Rassemblant plus de 300 personnes représentant le réseau scolaire, cette journée avait notamment pour but de permettre de discuter des meilleures pratiques mises en place sur le terrain, dans la continuité du Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles annoncé l'automne dernier.

L'école doit, certes, jouer son rôle pour prévenir la violence chez les jeunes, mais s'il y a une chose que nous devons retenir, c'est que cette question doit mobiliser toute notre société.

Les participants ont pu témoigner de leurs expériences, partager leurs idées, mais aussi entendre ce qui se fait ailleurs en gardant un objectif en tête : devenir tous meilleurs dans la lutte contre la violence et l'intimidation.

En plus des échanges, les participants ont noté l'ensemble de leurs idées et pourront continuer à les transmettre par courriel. Le Ministère procédera dans les prochaines semaines à la compilation et à l'analyse des bonnes pratiques. Les conclusions de la journée pourront être partagées par la suite avec le réseau.

Mesures déployées à l'automne

Concrètement, cette journée de mobilisation permettra de préparer la prochaine rentrée scolaire ainsi que de renforcer et de bonifier les mesures annoncées l'automne dernier. Un modèle de plan de lutte

contre la violence et l'intimidation sera déployé dans l'ensemble des écoles du Québec. Il s'agira d'un modèle unique que les écoles pourront ajuster selon leur propre réalité. Par ailleurs, des formations pour les élèves ainsi que pour l'ensemble des enseignants seront offertes dès l'automne prochain.

Afin de connaître le portrait réel de la situation dans toutes les écoles, le Ministère accompagnera le réseau scolaire pour colliger plus précisément tous les actes de violence et d'intimidation commis au sein des écoles. Comme s'y est engagé le ministre Drainville, le but est de mieux documenter les événements et d'agir en conséquence.

Mobilisation simultanée dans toutes les écoles du Québec

Cette journée de mobilisation n'est pas la fin, mais plutôt la continuité des mesures annoncées en octobre dernier. En partenariat avec la Fédération des centres de services scolaires du Québec, une semaine de prévention de la violence et de l'intimidation sera également mise sur pied à la fin du mois de mars 2025. Au cours de cette semaine, différentes activités seront proposées aux écoles. De plus, il y aura un moment précis pendant la semaine où tous les élèves et l'ensemble du personnel scolaire parleront de la lutte contre la violence et l'intimidation. L'objectif est de créer une mobilisation simultanée dans toutes les écoles du Québec.

Citations :

« Chaque événement de violence, peu importe la forme, en est un de trop. La violence et l'intimidation dans nos écoles, il faut que ça cesse et l'on doit tout mettre en œuvre pour les prévenir et intervenir adéquatement **mentionne Bernard Drainville, ministre de l'Éducation**. Je suis content d'avoir pris le pouls du terrain par rapport aux meilleures pratiques et de voir la mobilisation du réseau et des partenaires autour d'un même objectif. On peut apprendre de ce qui se passe ailleurs et l'on a surtout la responsabilité d'être encore meilleur. Il ne faut pas s'arrêter à une seule journée. On va continuer d'améliorer les outils que l'on a en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Je crois fermement que, tous ensemble, nous pourrions assurer la sécurité de nos jeunes et du personnel. » **d'ajouter le ministre de l'Éducation**

« Je dis toujours que ça prend tout un village pour soutenir un enfant et c'est ça qu'on fait aujourd'hui **a mentionné pour sa part Suzanne Roy, ministre de la Famille**. On est ici, on discute, ensemble, avec un objectif commun. Celui de se donner les moyens de nos ambitions et de mettre en œuvre un plan d'envergure pour contrer efficacement la violence et l'intimidation dans nos écoles. La prévention de l'intimidation, c'est le plus beau cadeau qu'on puisse faire à nos enfants. »

LEDEVOIR

Freiner le déclin avec l'école et la culture

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD



Chaque rapport de l'Office québécois de la langue française (OQLF) entraîne son lot de frémissements et nous force à constater combien le maintien d'une langue française en santé est un combat de tous les instants. Sur tous les fronts, dans la rue, au travail, à la maison, dans les commerces, en culture et même dans nos établissements d'enseignement, il y a une joute à mener pour éviter l'effritement. Certains assauts sont brutaux et sautent au visage ; d'autres sont insidieux et provoquent un effilochement lent, mais certain.

Le dernier Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, dévoilé par l'OQLF cette semaine, contient ses parts d'ombre. Dans presque tous les secteurs où est ausculté l'état du français au Québec, on sent un pouls qui bat moins fort. La part de Québécois parlant principalement le français à la maison continue de diminuer. Les allophones et les anglophones affirmant pouvoir soutenir une conversation en français sont moins nombreux. Au travail, le portrait est similaire : le français comme langue principale est grignoté par l'anglais. L'accueil uniquement en français a diminué dans les commerces de Montréal. Bref, la tendance n'est pas à la solidification des acquis, et ce, dans un contexte où le gouvernement de François Legault a fait de la lutte contre le déclin du français l'un de ses principaux chevaux de bataille.

Le ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, a tout à fait raison d'avoir ciblé la « fracture générationnelle » comme l'un des constats principaux de ce rapport quinquennal qui s'abreuve à des études, à des rapports et à des recensements effectués en amont pour broser un portrait complet de la situation. Décortiqué de plusieurs manières, le rapport des jeunes au français montre des signes de détérioration, et le pire est peut-être que ce détachement tranquille du français

se joue dans une certaine indifférence. Résumé (trop) simplement, on pourrait affirmer que là où les générations précédentes voyaient la domination de l'anglais avalant le Québec comme une menace venant nourrir un sentiment d'urgence, nos principaux intéressés ont les yeux tournés et les bras grands ouverts vers cette dictature de l'anglais associée pour eux à une ouverture des marchés mondiaux qu'ils embrassent.

Rien ne servira de brandir le bâton ou de démoniser cette jeunesse qui adhère à l'anglais principalement parce qu'il colore de plus en plus son environnement. L'étude citée par l'OQLF sur l'usage des réseaux sociaux par les jeunes dévoile que 55 % des 18-34 ans y publient autant en français qu'en anglais ou principalement en anglais. Le rapport montre aussi que les 18-44 ans s'adonnent moins souvent à des activités culturelles en français que les 45 ans et plus. Que le quart des collégiens venant du secondaire en français fréquentent un cégep anglophone sur l'île de Montréal. Que la part des 18-34 ans affirmant utiliser le français au moins 90 % du temps au travail a chuté, passant de 64 % en 2010 à 58 % en 2023. Voilà ce qu'on appelle une détérioration lente, mais certaine.

Que faire pour freiner le déclin là où notre avenir se joue, c'est-à-dire auprès des générations futures ? Les deux axes majeurs sur lesquels travailler sont sans contredit l'éducation et la culture. Le gouvernement caquiste a peut-être poussé un peu trop fort sur le bouton de la fierté au cours des dernières années pour mousser certaines de ses initiatives, mais en matière de langue, pour nourrir une certaine vanité linguistique, il faut réussir à donner le goût et faire aimer. Il n'existe pas de meilleure manière d'y arriver que de provoquer une exposition de tous les instants : sur les écrans, en

musique et en littérature, l'initiation aux produits culturels québécois doit être encouragée dès le plus jeune âge. La priorité numéro 8 du Plan pour la langue française du ministre Jean-François Roberge concerne une meilleure maîtrise du français par les élèves. Osons ajouter un maillage ultrapuissant entre l'école et les institutions culturelles pour contaminer les enfants aux productions culturelles fabuleuses du Québec. Malgré de nobles intentions du passé, ce mariage culture et école passe souvent à la trappe lorsque vient le temps de distribuer les enveloppes financières.

Enfin, la prolifération des contenus en anglais sur les plateformes numériques doit être contrée par une présence plus soutenue des produits francophones.

Entre autres recommandations, le Comité-conseil sur la découvrabilité des contenus culturels a récemment proposé que le Québec élabore un projet de loi précisément destiné à « garantir le droit fondamental des Québécois à l'accès et à la découvrabilité des contenus culturels d'expression originale de langue française dans l'environnement numérique ». Le ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, n'exclut pas de légiférer pour mettre les géants du Web au pas. Auprès des jeunes clientèles, moins alertées sur le drame d'une langue fragilisée, il faudra des semeurs de joie contagieux engagés à faire découvrir la richesse du français et son unicité. Le Québec regorge de ces passeurs talentueux.

LEDEVOIR

Pas d'avenir pour le français sans culture

Notre langue ne manque pas de cours de grammaire ; elle manque d'amour

Olivier Sylvestre

Le signataire est auteur dramatique et écrivain.

Depuis ma sortie de l'École nationale de théâtre, en 2011, j'ai passé des centaines d'heures à animer des ateliers dans les écoles de la grande région de Montréal. Partout où je suis passé, à Laval, La Prairie, Villeray, Outremont ou Verdun, j'ai été à la fois troublé et affligé que hors des salles de classe — et parfois même dans les classes —, les élèves s'expriment entre eux en anglais. Des élèves pour qui d'ailleurs, en grande majorité, la fréquentation des productions culturelles québécoises est quasi inexistante. Et je parle ici uniquement d'écoles des centres de services scolaires francophones.

Or, chaque fois que j'ai fait écrire et créer ces mêmes élèves, dans un français souvent hésitant, on a détéré des pépites et des perles, on a pu trouver de la beauté dans des mots ordinaires, on a su, au moins un peu, réenchanter le monde anxigène et bétonné qu'est le leur. Surtout, on a réussi à attiser l'amour d'une langue.

Je ne suis pourtant pas magicien. Je suis un artiste qui l'aime, sa langue, et qui aime la partager. Je ne fais qu'offrir un cadre pour que ces élèves puissent s'attacher à la beauté, à la polysémie et — contrairement au mythe constamment véhiculé — à la plasticité du français. Cette langue unique au Québec a su intégrer des milliers de mots anglais et des langues autochtones au cours de son histoire et elle prouve encore chaque jour, malgré la rigidité des diktats de l'Académie française, sa flexibilité en intégrant au parler montréalais des mots de créole haïtien, d'arabe maghrébin ou d'espagnol latino-américain.

Celles et ceux qui ont vécu le dur apprentissage d'une deuxième ou d'une troisième langue l'ont expérimenté. C'est motivant, au début, d'apprendre de nouvelles règles, de nouvelles manières de nommer les choses. Mais au bout d'un moment — et surtout si cette langue ne se cantonne qu'au domaine de la théorie —, votre motivation s'émousse. Votre nouvelle acquisition devient à la fois passive et trop exigeante. Vous revenez vite dans votre zone de confort.

C'est ce qui se produit avec la francisation, dont de nombreux experts (dont je ne suis pas) ont prouvé l'échec. À Montréal, le français vu comme seul outil de communication arrive bientôt à la fin de sa vie utile. Une langue s'épanouit dans la culture qui la transporte. J'ai eu beau faire cinq ans d'allemand sur Duolingo, c'est quand j'ai vu du théâtre à Berlin — et rencontré quelques Allemands... — que je me suis dit : « Cette langue, je veux la posséder. »

Le 16 mai dernier, nous étions des centaines dans les rues du centre-ville pour dénoncer le sous-financement chronique des arts et de la culture. Or, ce sont les artistes qui sortent la langue française de la théorie pour l'amener dans le domaine de la pratique. C'est à travers les rencontres culturelles et les chocs esthétiques qu'on tombe amoureux d'une langue.

Messieurs les Ministres Sébastien Lacombe et Jean-François Roberge, il nous faut une armée d'artistes qui font vivre cette langue dans les écoles et les milieux communautaires du Québec. Si votre gouvernement était vraiment sérieux dans sa volonté « d'inverser rapidement le déclin du français », il doublerait le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et celui du programme La culture à l'école, auquel sont déjà inscrits des centaines d'artistes et d'écrivains, trop souvent peu sollicités par les milieux scolaires.

Votre gouvernement mettrait en place un programme de revenu minimum garanti, inspiré de l'intermittence française, où en échange d'une allocation de subsistance (par exemple, 2000 \$ par mois, le montant de feu la PCU), les artistes qui y adhéreraient s'engageraient à offrir un nombre déterminé d'heures par mois (par exemple, une douzaine) pour de la création ou de la médiation en présence d'élèves ou d'adultes, des milieux scolaires ou communautaires, afin de faire connaître les créations auxquelles elles et ils travaillent de toute façon au quotidien (ateliers autour d'un spectacle de théâtre, lecture et discussion sur des

extraits d'un roman en chantier, laboratoires de danse en lien avec une chorégraphie, etc.).

En plus de sortir une foule d'artistes de la précarité et des emplois de survie, un tel programme offrirait une vraie vision pour le français en permettant de faire vivre une langue à travers ses créations. Cela attiserait la curiosité envers nos productions culturelles et aurait un impact forcément favorable sur la fréquentation des oeuvres scéniques ou littéraires québécoises.

La culture américaine et sa langue accrocheuse auront toujours la faveur des jeunes. C'est pourquoi il nous faut une armée d'artistes qui agissent concrètement auprès d'elles et d'eux pour offrir une résistance digne de ce nom. Notre langue ne manque pas de cours de grammaire ; elle manque d'amour. Offrir un revenu minimal décent aux artistes du Québec pour la propager est certainement une manière de la garder vivante.



INTIMIDATION ET VIOLENCE À L'ÉCOLE

LA FORMATION PROMISE AUX ÉLÈVES SERA OPTIONNELLE L'AUTOMNE PROCHAIN

FANNY LÉVESQUE
LA PRESSE

QUÉBEC — La formation aux élèves promise par Bernard Drainville dans son Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles sera optionnelle l'automne prochain, puis obligatoire seulement en 2025. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) craint que ces cours soient « saupoudrés » à travers le programme régulier.

« Je souhaite que le plus grand nombre possible obtienne ces formations-là. Mon premier réflexe, c'est de faire en sorte qu'elles soient obligatoires », a indiqué le ministre de l'Éducation en marge d'une première journée de mobilisation pour la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles, qui s'est déroulée vendredi à Québec.

Or, l'équipe du ministre a précisé ensuite que les formations aux élèves seront optionnelles pour la première année, et seulement obligatoires à compter de 2025. Le contenu éducatif sera prêt à temps pour la prochaine rentrée scolaire ou en début d'année, a confirmé M. Drainville. Des « outils » seront fournis au personnel enseignant pour offrir la formation.

Lors de la présentation de son plan d'action pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école en octobre, Québec s'est engagé à bonifier l'enseignement obligatoire qui sera transmis aux élèves concernant la violence et la santé mentale. Le ministre prévoit entre sept et neuf heures d'enseignement sur ces sujets par année pour les élèves du primaire et du secondaire.

La FAE a admis avoir appris vendredi que ces cours seront optionnels pour la première année. « Vous me l'apprenez », a déclaré aux journalistes la vice-présidente à la vie pédagogique, Annie Primeau. Selon elle, si le contenu ne se retrouve pas « à l'intérieur d'un curriculum en particulier », il risque d'être « saupoudré » un peu partout à travers le programme ordinaire.

« Ou ce sont les matières à peu d'heures ou d'unités qui se trouveront écrasées. Par exemple, le cours de Culture

et citoyenneté québécoise [...] risque d'être le cours dans lequel on pourrait enlever des heures d'enseignement pour passer ces contenus optionnels qui seront ajoutés », a-t-elle ajouté.

Les enseignants et le personnel scolaire seront également formés sur « les actions préventives et les interventions les plus efficaces » qui peuvent être déployées. Dans leur cas, les formations demeureront optionnelles, a indiqué le cabinet du ministre vendredi.

UNE « MOBILISATION SIMULTANÉE »

Bernard Drainville a profité de son allocution de clôture de l'évènement – qui s'est déroulé en grande partie à huis clos – pour préciser le déroulement de la première semaine de prévention de la violence et de l'intimidation qui se tiendra en mars 2025 dans les écoles du Québec.

Cette mesure fait aussi partie du plan d'action du ministre. M. Drainville a annoncé qu'au cours de cette semaine se tiendra un moment de « mobilisation simultanée » où dans toutes les écoles de la province, les élèves et l'ensemble du personnel scolaire « parleront de la lutte contre la violence et l'intimidation ».

« On veut marquer l'importance que cela a, comme société, et le fait qu'on ne veut pas que "tolérance zéro" soit seulement un slogan », a déclaré M. Drainville.

Il a souligné que les échanges avec les quelque 300 participants au forum vendredi viendront « alimenter » sa réflexion en vue de « renforcer » son plan d'action.

Le ministre estime avoir entendu des pistes « très intéressantes » comme la façon dont certains centres de services scolaires comptabilisent les cas de violence et d'intimidation ou l'approche d'un accompagnement de l'enfant intimidateur par des organismes communautaires à l'extérieur du réseau.

**le journal
de montréal**

Une suspension de plusieurs jours pour les intimidateurs

AGENCE QMI | Les adolescents qui ont attaqué un garçon de 14 ans pour lui voler son téléphone et son chandail à l'heure du dîner la semaine dernière ont été suspendus plusieurs jours par leur établissement scolaire.

Le jeune élève s'était violemment fait attaquer par plusieurs autres étudiants de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, dans le quartier Saint-Michel le 17 mai dernier. Ces derniers avaient tabassé l'adolescent pour lui voler son chandail et son téléphone devant le restaurant Rebecca Pizza.

Un peu plus tard, des amis des agresseurs auraient attaqué l'adolescent une seconde fois en lui donnant des coups au bras avec un objet coupant.

Traumatisé, le jeune garçon refuse depuis de retourner sur les bancs de l'école, avait raconté sa mère, Lidy Pintro, au Journal jeudi.

PUNITION

Pour punir les agresseurs, l'établissement scolaire pourrait infliger des conditions à respecter entre ses murs

pour éviter les menaces ou représailles, a appris TVA Nouvelles.

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) a également réagi à la nouvelle, en affirmant que l'élève victime avait été rapidement pris en charge par l'équipe-école.

« C'est tolérance zéro pour toute forme de violence ou de harcèlement en milieu scolaire », ajoute l'organisation.

La vidéo de l'agression a fortement fait réagir, vendredi. Une travailleuse sociale s'est même dite « bouleversée ».

« C'est rare qu'on se rende à ce niveau de violence. Je trouve ça déplorable, c'est bouleversant. Pour tous les enfants au Québec, ça doit cesser. On doit prendre des recours concrets pour aider les écoles à contrer le harcèlement et la violence », a-t-elle confié.

En parallèle hier, le ministre de l'Éducation Bernard Drainville organisait une « Journée de mobilisation sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles » qui se tenait à huis clos.

-Avec Clara Loiseau

**le journal
de montréal**

Pas d'obligation de cours pour contrer la violence avant 2025

DAPHNÉE DION-VIENS

Le Journal de Québec

Il faudra finalement attendre à la rentrée 2025 avant que des contenus pour prévenir la violence à l'école ne soient enseignés à tous les élèves québécois de façon obligatoire en classe.

À l'issue d'une journée de mobilisation sur le même thème, qui a réuni plus de 300 personnes à Québec hier, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a indiqué que ces formations pour les élèves seront « offertes » au réseau scolaire cet automne.

« Je souhaite que le plus grand nombre d'élèves suivent ces formations-là » l'an prochain, a-t-il affirmé.

Les contenus à enseigner deviendront obligatoires l'année suivante, en 2025-2026, à raison de 7 h pour le primaire et 9 h pour le secondaire, a précisé son cabinet par la suite.

SAUPOUDRAGE

Lors de la présentation du plan de prévention de la violence et de l'intimidation à l'école, l'automne dernier, le ministre Drainville avait plutôt laissé entendre que ces cours seraient obligatoires à partir de la rentrée 2024.

À la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), on fait remarquer que ces contenus supplémentaires seront « saupoudrés » sur l'ensemble des autres matières, puisqu'ils s'ajouteront aux notions déjà enseignées en classe.

« Des fois, le vent souffle fort et quand on saupoudre, ça donne ce que ça donne », laisse tomber sa vice-présidente, Annie Primeau.

UN PLAN D'ACTION À BONIFIER ?

En fin de journée, le ministre a par ailleurs affirmé avoir « beaucoup appris » lors de cette rencontre et réfléchit à la

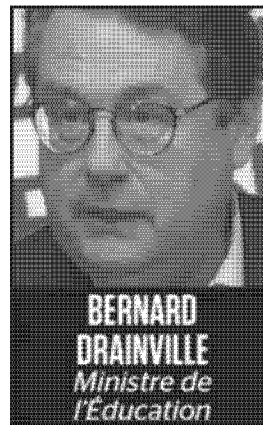
possibilité de bonifier son plan d'action au cours des prochains mois.

Bernard Drainville a notamment souligné l'importance de ne pas seulement punir un enfant intimidateur, mais aussi de lui faire comprendre « pourquoi il a posé ces gestes-là ».

Dans certaines régions, des organismes communautaires accueillent des élèves qui ont été suspendus de l'école afin de les faire « cheminer », un modèle qui intéresse le ministre.

« Si on ne veut pas que ça se reproduise constamment, il faut désamorcer les causes de cette violence-là », a-t-il affirmé.

Québec espère que cette rencontre permettra de mobiliser encore davantage le réseau scolaire pour contrer la violence à l'école, un phénomène en augmentation « pas juste dans le nombre, mais dans l'intensité également », a indiqué le ministre.



le **journal**
de **québec**

Des excès de vitesse à la tonne dans les zones scolaires

Le Journal de Québec

De nombreuses contraventions sont données près des écoles, à Québec, ce qui inquiète des parents

La police de Québec a donné trois de 2900 contraventions en moins devant l'école primaire Anne-Hébert, ce qui en fait la « trappe à tickets » numéro un du palmarès compilé par notre Bureau d'enquête.

Des parents d'élèves et des organismes qui défendent les droits des piétons s'inquiètent de voir qu'encore trop d'automobilistes transgressent la loi dans les zones scolaires de Québec.

L'intersection du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Murray, juste devant l'école primaire Anne-Hébert, est de loin l'endroit où le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) a remis le plus de contraventions sur son territoire.

« Je suis mitigée par rapport à cette nouvelle, confie Ann-Julie Rhéaume, une

mère de deux enfants qui fréquentent l'établissement. D'un côté, ça montre que la police prend ça au sérieux et est bien présente, mais de l'autre, c'est inquiétant de savoir qu'il y a autant de comportements délinquants si près de nos enfants. »

PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

Une analyse approfondie des constats liés à la vitesse a permis de réaliser qu'une bonne partie des infractions de ce type ont été commises dans des zones scolaires.

Selon les données recueillies dans le cadre de plusieurs demandes d'accès à l'information auprès du SPVQ, un peu moins du quart (22,6 %) des contraventions pour avoir dépassé la limite de vitesse ont été attribuées près de 10 établissements d'enseignement primaire et

secondaire répartis un peu partout dans la capitale.

« C'est incompréhensible, constate Sabrina Francœur, une mère de famille rencontrée aux abords de l'école primaire et secondaire que fréquentent ses deux enfants, dans le secteur de Beauport. Le pire, c'est que souvent, ce sont des parents pressés qui se font arrêter par la police, pas des travailleurs qui passent par là. »

Tous endroits confondus, plus de 36 000 des 38 712 infractions punies par le SPVQ pour vitesse excessive ont été commises la semaine entre 7 h et 17 h.

MANQUE DE VIGILANCE

Daniel Thibault, un homme qui habite tout près de l'école secondaire des Sentiers, à Charlesbourg, croit que les automobilistes ont la fâcheuse tendance à conduire par

habitude plutôt que de se concentrer sur ce qui se passe devant leurs yeux.

« Ça arrive à tout le monde d'être distrait. Les gens sont tellement pressés et stressés par tout maintenant qu'ils ont la tête ailleurs en conduisant. Il y en a une méchante gang qui n'ont pas nécessairement l'intention de rouler plus vite, mais qui le font quand même. »

« DES USAGERS VULNÉRABLES »

Le lieutenant Carl Goulet, affecté au Bureau de la sécurité routière du SPVQ, est du même avis.

« Dans les zones scolaires, il faut être d'autant plus vigilants parce qu'on compose avec des usagers vulnérables qui peuvent avoir un comportement imprévisible et qui ont une naïveté en ce qui a trait au danger. Il faut faire preuve d'encore plus de vigilance et enrayer complètement les distractions au volant. »

Les 10 zones scolaires qui ont fait l'objet du plus grand nombre de constats pour excès de vitesse entre 2021 et 2023 (en contraventions)

1	École primaire Anne-Hébert (Montcalm)	2816
2	École secondaire Saint-Jean-Eudes (Charlesbourg)	1188
3	Collège Saint-Charles-Garnier (Sillery)	925
4	École primaire Saint-Bernard (Neufchâtel)	880
5	Séminaire Saint-François (Cap-Rouge)	858
6	École secondaire des Sentiers (Charlesbourg)	736



7	Polyvalente Samuel-De Champlain (Beauport)	507
8	École secondaire La Camaradière (Duberger-Les Saules)	347
9	Collège de Champigny (Sainte-Foy)	251
10	École Saint-Michel (Beauport)	240

PHOTO: VALÉRIE DESBRIENS

Pas de « trappes à tickets », dit la police

Le Journal de Québec

Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) persiste et signe : le concept de « trappes à tickets » n'est pas un stratagème employé sur son territoire.

Les efforts de notre Bureau d'enquête ont permis de déterminer que 62 993 (44 %) des 144 431 infractions géolocalisées ont été émises à 237 emplacements bien précis de Québec.

« Je comprends ce que ça peut laisser croire, mais des trappes à tickets, au SPVQ, ça n'existe pas », soutient le lieutenant affecté au Bureau de la sécurité routière, Carl Goulet.

Il admet que certains lieux, comme ceux du palmarès des 10 endroits les plus propices aux contraventions établi par Le Journal, sont « particulièrement problématiques ».

TROIS FACTEURS

D'après celui qui a contribué à la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec, trois raisons expliquent pourquoi un lieu désigné est davantage surveillé par les policiers.

« Premièrement, c'est souvent une question de volume de circulation. C'est logique : plus il y a de gens qui passent sur une rue ou une route donnée, plus les chances qu'il y ait des contrevenants sont élevées », explique-t-il.

Puis, les connaissances du terrain des policiers pèsent également dans la balance. « Nos unités sur le terrain connaissent leur secteur respectif. [Elles] savent où il risque d'y avoir le plus de débordements et où il faut faire sentir notre présence », poursuit M. Goulet.

Finalement, c'est avant tout en réponse à l'accumulation de signalements de la part de citoyens que la police décide d'aller se poster à un endroit ou un autre.

« Chaque fois qu'on reçoit une plainte, on prend la situation très au sérieux. On envoie systématiquement quelqu'un sur place pour faire des vérifications. »

LES ÉCOLES SOUS SURVEILLANCE

Pas moins de six zones scolaires trouvent leur place dans la liste des 20 endroits où le SPVQ a remis le plus de contraventions dans les trois dernières années.

Un constat qui ne surprend pas Carl Goulet, puisque le corps de police travaille d'arrache-pied à enrayer le phénomène des infractions aux abords des écoles depuis des années.

Plusieurs résidents de Québec rencontrés par Le Journal dans le cadre de ce dossier ont d'ailleurs fait remarquer qu'ils ont l'impression de voir la police plus régulièrement près des établissements scolaires.

« Ce n'est pas qu'une impression, c'est le cas, confirme le lieutenant du SPVQ. On est conscient du risque et on veut à tout prix éviter un drame. C'est pour ça qu'il faut se faire voir. »

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Il croit toutefois que la sécurité près des écoles doit passer davantage par la prévention et la sensibilisation que par la coercition.

Pour ce faire, la police de Québec s'est dotée de deux radars vivants, un sac à dos équipé d'un radar qui affiche la vitesse des automobilistes en temps réel, qui sont portés par un élève qui se poste sur le trottoir.

« C'est une stratégie qui fonctionne bien. C'est très frappant pour les conducteurs comme image et on voit des résultats concrets quand on les déploie. Ce genre d'opération est appelé à se multiplier dans les prochaines années », avance Carl Goulet.

Des élèves travaillent fort pour verdifier leur cour d'école

Réjean Blais

Le niveau de motivation est de 11/10, même si le mercure frôle 30°C à l'école primaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton, près de Coaticook. Les 80 écoliers ont pour mission de créer un espace vert pour apporter un peu de fraîcheur et de beauté au cœur de leur cour d'école asphaltée. Munis de gants de travail, de coquilles pour protéger leurs pieds et de leur plus beau sourire, ils s'affairent à remplacer 135 m² de bitume par différentes espèces végétales.

La tâche est quand même ardue, mais elle n'effraie pas les petits ouvriers qui, juste avant de lancer les travaux, ont pris part avec enthousiasme à une petite séance de gymnastique.

Moi, je ne suis pas découragée, lance avec énergie Élodie, qui fait partie de la classe qui regroupe des élèves de la première à la troisième année. C'est pour avoir de l'ombre et pour aider la nature, ajoute-t-elle, visiblement convaincue de l'utilité du projet qui mobilise toute son école.

Son petit camarade Ludovic participe volontiers à la besogne. J'ai déjà ramassé un champ complet, dit-il, alors qu'il transporte quelques morceaux de pavés.

Le projet *Sous les pavés* est une initiative du Centre d'écologie urbaine mené par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRE Estrie). L'idée est de diminuer les îlots de chaleur dans les grands espaces asphaltés, explique Justine Roy, agente de projet.

On ne vient pas juste planter avec eux. On leur apprend à prendre soin de l'environnement, à faire attention à leur milieu.

C'est en février dernier que cette belle idée de verdifier l'espace de jeu extérieur a été présentée aux élèves. Ils ont fait des suggestions et ont même approuvé les plans.

Ce sont eux qui ont proposé les végétaux qu'ils souhaitent voir grandir dans leur cour d'école. Ils avaient

une préférence pour les plants de petits fruits, souligne Justine. Ça va être des amélanchiers et des bleuets qui résistent bien dans les cours d'école. Il faut faire attention au piétinement, indique-t-elle. Futé quand même, de cultiver de petites collations à déguster pendant les récréations!

Joëlle Muyldermans, qui est membre du CRE de l'Estrie, semble ravie du niveau d'engagement des enfants. On a des jeunes qui sont très enthousiastes. On a commencé avec les plus grands, qui ont porté les plus grands morceaux. Là, on termine avec les plus jeunes qui ramassent les plus petits.

C'est sûr qu'il reste encore de l'asphalte. On n'enlève pas tout. Les jeunes l'ont mentionné : ils aiment ça, jouer au ballon et au hockey sur une surface plus dure. Donc pour l'instant, on fait un compromis.

L'une des enseignantes du groupe, Jessica Favreau, participe avec joie à la corvée. Ce que j'apprécie beaucoup, c'est que les enfants ont participé au projet du début à la fin. C'est ce qui crée un sentiment d'appartenance. Aujourd'hui, on concrétise manuellement le projet, dit-elle en lançant des morceaux de pavé que lui apportent ses élèves dans un conteneur.

Les prochaines phases du projet, qui demande au total un investissement de 45 000\$, risquent aussi de plaire aux enfants. Le 28 mai, ce sera l'étape de la plantation d'une trentaine de végétaux et le 30 mai, l'inauguration officielle de la cour et de sa nouvelle verdure. Suivra évidemment, par la suite, l'entretien régulier des plantes, qui sera sous la responsabilité des enfants. On va faire la fête avec les jeunes. Ils vont être fiers de montrer leur projet à leurs parents, indique Justine Roy.

En attendant, il reste beaucoup de travail à faire. Théo, avec qui je tente de faire la jasette, souhaite visiblement continuer son travail plutôt que discuter. Il me salue gentiment et retourne mettre des morceaux de pavé dans un seau, rêvant déjà à son nouvel espace de jeu.

Oui au colloque sur la violence à l'école... pourvu que ça fasse changer les choses

François Pouliot

C'est vendredi à Québec que se déroule – à huis clos, donc sans public ni médias – le colloque sur la violence et l'intimidation dans les écoles organisé par le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville. « Si on a une rencontre aujourd'hui qui n'est suivie de rien, on va dire [que] c'est complètement inutile, on va dire que, finalement, c'est un *show* de relations publiques », prévient toutefois Éric Gingras, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

M. Gingras fait partie des quelque 300 personnes réunies pour la journée à l'hôtel Le Concorde. Au programme : une journée de réflexion visant à trouver des solutions pour combattre le fléau que représentent la violence et l'intimidation en milieu scolaire.

L'an dernier, deux fois plus de gestes violents qu'en 2018-2019 avaient été déclarés par des centres de services scolaires du Québec.

Avec cette journée, on vient lancer un message clair à toute la population, et en particulier à nos familles : la sécurité de nos enfants à l'école, c'est notre priorité, a tonné d'entrée de jeu le ministre de l'Éducation dans son discours d'ouverture, accessible aux représentants des médias.

Pour Éric Gingras, l'exercice instigué par le ministre Drainville demeure une bonne chose : Il faut avoir ce genre de réflexions là, au Québec, pour être en mesure de se parler des problèmes, de trouver des solutions.

Les gens, au quotidien, nos éducatrices, nos professionnelles, nos techniciennes, nos profs, veulent qu'on parle de ces choses-là et veulent qu'on trouve des solutions.

Il faut qu'on soit en mesure de prendre ça à bras-le-corps, de dire que c'est tolérance zéro, ajoute-t-il. Il faut enrayer ça [partout au Québec, pas juste dans les grands centres] [...] Nos jeunes méritent mieux que ça.

Toutefois, insiste-t-il, l'enjeu demeure dans la suite des choses.

Si on se rencontre aujourd'hui et que c'est le début de quelque chose, on va dire que c'est intéressant, dit le

président de la CSQ. Après ça, les acteurs vont continuer à travailler.

Des propos qui trouvent écho du côté de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui souhaite que la journée débouche sur des actions concrètes, des solutions concrètes, dit sa présidente, Mélanie Hubert, rencontrée elle aussi avant le début du colloque.

Notre préoccupation aujourd'hui, c'est que ça vise à parler et à échanger sur les bons coups du réseau, prévient-elle. C'est bien, mais, en même temps, on souhaite que le ministère [de l'Éducation] aille plus loin que ça.

En se penchant ainsi sur un sujet malheureusement d'une grande actualité avec du personnel scolaire, des représentants des directions d'écoles, des centres de services scolaires, des syndicats et des organismes communautaires, le ministre Drainville assure vouloir faire en sorte que tolérance zéro soit plus qu'un slogan, lorsqu'il est question d'intimidation et de violence. Y compris les violences sexuelles, précise-t-il.

On ne veut pas que nos enfants viennent à l'école avec la peur au ventre. Pour apprendre, à l'école, il faut d'abord s'y sentir bien, il faut d'abord s'y sentir en sécurité.

Il faut s'assurer que ça cesse

En février 2023, le Parti libéral du Québec avait proposé que la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative sur l'augmentation de la violence dans les écoles et autour de celles-ci, ce que le gouvernement avait refusé, rappelle Madwa-Nika Cadet, porte-parole du parti en matière d'éducation.

Aujourd'hui, après des mois d'attente, on est enfin là, on réunit tous les experts, dit-elle. Nous, ce qu'on espère aujourd'hui, c'est que le ministre va écouter, qu'il va être à l'affût de ce que les experts sur le terrain lui disent et qu'on puisse enfin aller de l'avant.

Au sujet du plan qu'a présenté en octobre dernier Bernard Drainville pour combattre la violence dans les

écoles, Mme Cadet ne peut s'empêcher de souligner le fait que le ministre ait fait les choses un peu à l'envers.

J'espère qu'il va vraiment écouter tout ce qui se dit aujourd'hui et amender son plan si nécessaire, dit la députée.

On ne peut plus attendre, insiste pour sa part Pascal Bérubé, porte-parole du Parti québécois en matière d'éducation. Les conséquences sont trop importantes.

Sur la plateforme X, le député de Matane-Matapédia a offert une incursion dans le huis clos de la journée en rapportant une déclaration alléguée d'une députée caquiste : Tant qu'on va protéger l'incompétence et les pommes pourries, la violence et l'intimidation va continuer.

Une déclaration qui n'a évidemment pu être entendue ni captée par les médias, exclus de l'exercice. Il est

toutefois prévu que le ministre Drainville réponde aux questions des journalistes en fin de journée.

Pour Pascal Bérubé, il est important que soit tenue une réflexion concernant les sanctions à prévoir pour prévenir et punir l'intimidation et la violence à l'école.

Il y a des jeunes, parfois, qui doivent être sortis rapidement des écoles, dit-il. Des jeunes qui sont un danger pour les autres et peut-être même pour eux-mêmes, d'ajouter l'élu. Ça aussi, ça existe.

Il évoque des événements qui lui sont rapportés et qui ne sont pas toujours dans l'actualité, des événements très préoccupants pour le parlementaire qu'il est et le citoyen.

Il y a beaucoup de dommages de faits, il faut s'assurer que ça cesse.

En collaboration avec Colin Côté-Paulette

Sherbrooke

Un bal pour lutter contre le décrochage scolaire à Sherbrooke

Par Lilia Gaulin, La Tribune

En Estrie, près d'un jeune sur cinq quitte l'école sans diplôme ni qualification. C'est dans ce contexte que la Fondation pour les élèves du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke a décidé de mettre les bouchées doubles dans sa lutte contre le décrochage scolaire en créant le bal de la persévérance scolaire.

Ce bal, qui aura lieu le 19 octobre à l'école internationale du Phare, vise à recueillir des fonds pour permettre à la fondation de faire perdurer ou bonifier ses activités, explique Anne Préfontaine, directrice générale de la Fondation pour les élèves du CSSRS.

Une partie importante des fonds amassés servira à lutter contre le décrochage scolaire. «L'objectif est simple. C'est de poursuivre la mission de notre fondation, soit celle de financer des projets qui sont complémentaires au cursus scolaire pour favoriser l'épanouissement, la réussite et la persévérance de nos 27 000 élèves.»

«Près d'un élève sur cinq décroche à Sherbrooke. C'est très alarmant.»

— Anne Préfontaine

La Fondation pour les élèves du CSRS finance différents projets dont l'initiative Accès 5 qui offre notamment de l'encadrement psychologique et social, du tutorat et de l'aide aux devoirs. Ce sont 175 jeunes de l'est de Sherbrooke qui y participent. Sans ce programme, Lyssia Vidal n'aurait peut-être pas terminé ses études secondaires. Elle ne le cache pas. «Accès 5 a été un espoir pour moi. [...] J'ai été accompagnée de secondaire 1 à secondaire 5. Ça a été bénéfique. J'ai un TDA, une

dyslexie et une dysorthographe. Le fait de faire mes devoirs après l'école avec plein de gens qui sont justement là pour les devoirs, ça m'a aidée à me concentrer.»

En août prochain, elle entamera ses études en éducation spécialisée. «J'ai su que moi aussi je voulais aider les jeunes.»

Marie-Andrée Prévost-Boisvert effectue des suivis auprès d'élèves depuis huit ans avec Accès 5. Elle explique qu'une centaine de bénévoles permettent la tenue d'aide aux devoirs chaque année. «C'est un accompagnement 360 pour s'assurer que nos jeunes soient au même niveau que tout le monde.»

Dans un contexte où le décrochage scolaire est élevé à Sherbrooke, la possible transformation de l'école Le Goéland en école aux adultes «préoccupe» la Fondation pour les élèves du CSRS. «C'est un dossier qu'on suit de manière très serrée. [...] Ce qu'on trouve dommage, c'est qu'on essaie de faire rentrer un triangle dans un rectangle. On croit vraiment à la vocation du Goéland.»

Les billets du bal de la persévérance sont en vente au coût de 250 \$ sur le site web de la Fondation pour les élèves du CSSRS. 300 personnes sont attendues. Musique, salon VIP et cocktails seront au menu.

La fondatrice et présidente de Dermapure, Marilynne Gagné, est la présidente d'honneur.

Actualités locales

À coup de pagaie pour la santé mentale

Par Nicolas T. Parent, La Voix de l'Est

C'est une jeunesse motivée qui a bravé les vents et les eaux mouvementées du lac Boivin, vendredi, à l'occasion du premier volet du défi EnBarque. Les nombreux étudiants de niveau secondaire ont pagayé et amassé les grandes sommes au profit des soins régionaux en santé mentale.

L'ambiance était à son comble peu après la mise à l'eau des bateaux-dragons tenue au quai d'embarquement du parc Daniel-Johnson. En milieu d'avant-midi, on pouvait apercevoir les équipes s'échauffer sur le gazon, afficher leurs couleurs, faire les pirouettes et scander les cris de ralliement. Les embarcations voguaient déjà sur le lac Boivin au passage de La Voix de l'Est.

La première journée du défi EnBarque, celle du vendredi, était consacrée aux équipes des écoles secondaires de la région. Au préalable, la relève a amassé plus de 75 000 \$ pour financer des conférences et des ateliers dans les milieux scolaires afin de sensibiliser cette génération à la santé mentale. Un brin compétitif, on misait avant tout sur la sensibilisation.

«En tant que jeunes, on remarque que l'anxiété de performance touche beaucoup notre génération. Nous voulions cumuler des fonds pour supporter la jeunesse. Ensemble, nous avons amassé plus de 5000 \$. Il fallait faire cette collecte de fonds pour la santé mentale», expliquait une jeune étudiante de l'école l'Envolée de Granby.

«Ils se sont tous engagés! Nous avons fait appel aux parents aussi, puisque c'est une cause très importante! Notre école compte quatre bateaux et, collectivement, nous avons amassé environ 8000 \$», ajoutait Valérie Paumard, une enseignante de l'école Paul-Germain-Ostiguy, entourée d'une vingtaine d'étudiants venus de Saint-Césaire.

La présence, l'enthousiasme et la générosité des élèves en ont impressionné plus d'un. Aux abords de la rive, on rencontrait les curieux, parents et amis, venus encourager les participants. Près du quai d'embarquement, on retrouvait le sympathique porte-parole de l'événement.

Devant ce spectacle, Jean-Philippe Dion avait le sourire fendu jusqu'aux oreilles. Il faut dire que les élèves ont réussi à surpasser les attentes en termes de participations et de sommes amassées au profit de la cause. Un signe que la jeunesse est sensibilisée, de plus en plus, et consciente des problématiques liées à la santé mentale.

Je suis heureux de voir que les jeunes sont si sensibles à la cause! Les troubles de santé mentale font partie de notre réalité et l'on rappelle toujours qu'un diagnostic plus précoce, effectué à l'adolescence, permet de mieux cibler les ressources et le soutien nécessaire», jugeait-il, évidemment fier de voir des sommes investies au service des jeunes.

L'animateur télé n'était pas le seul artiste présent sur le site. Une comédienne et humoriste bien connue du grand public, et populaire auprès des jeunes, était de passage au parc Daniel-Johnson. Rosalie Vaillancourt s'est aventurée avec une vingtaine d'élèves sur les eaux du tumultueux lac. Une expérience qui restera assurément gravée en mémoire.

«Je voyais les jeunes arriver avec la motivation. Lors de la course, on s'est senti un peu plus vulnérable, mais la confiance s'est tissée et nous avons travaillé en équipe! Je suis émue de voir les adolescents se réunir et ramer ensemble pour une aussi belle raison», avouait Rosalie Vaillancourt, qui, munie d'un grand tambour, a donné le rythme aux rameurs qui prenaient place à bord d'un bateau-dragon.

Briser les tabous

L'événement aura réuni environ 1850 personnes lors des deux journées tenues aux abords du lac granbyen. Le volet jeunesse laisse place au Défi EnBarque corporatif tenu le samedi 25 mai. On y participe pour faire avancer le projet Environnement guérissant pour un rétablissement optimal de l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Granby et de ses installations.

«Cette année, nous comptons 88 équipes pour remplir un objectif financier de 350 000 \$. Les participants sont des gens engagés qui ont à cœur leur communauté. Tous

ensemble, ils font tomber les tabous et portent l'amour pour le prochain qui vit les enjeux liés à la santé mentale», affirmait Suzanne Surette, directrice générale de la Fondation du Centre hospitalier de Granby.

«C'est incroyable de voir une communauté aussi tissée, active et engagée! La sensibilisation est le mot d'ordre et nous sommes émus de voir tous ces jeunes porter haut et fort la cause! Pour leur part, les adultes doivent continuer à creuser le chemin pour la différence.»

— Suzanne Surette, directrice générale de la Fondation du centre hospitalier de Granby

Les mœurs ont bien changé et une bonne partie du chemin est tracée, mais il reste encore du pain sur la planche. Les dernières données de la direction de Santé publique du CIUSSS de l'Estrie parlent d'elles-mêmes. On estime que 10 900 adultes ont un trouble de santé mentale diagnostiqué en région. En outre, les autorités notent que 20 % des élèves de 12 à 17 ans déclarent avoir reçu un diagnostic d'anxiété, de dépression ou de trouble alimentaire.

Place aux adultes!

L'événement se poursuit samedi et convie cette fois les gens d'entreprises. Ils sont motivés à faire la différence. À preuve, plus d'une cinquantaine d'équipes sont attendues au parc Daniel-Johnson pour atteindre et même dépasser un objectif financier fixé à 350 000 \$.

À ce jour, plus de 320 000 \$ ont été amassés pour les bons soins en santé mentale de la Haute-Yamaska. Bonne nouvelle : on annonce que le nombre est appelé à augmenter avec les dons reçus et comptabilisés dans les prochains jours. Le montant final reste donc à déterminer.

On prévoit une belle température, une ambiance musicale, des échauffements, des courses et des remises de prix. Les curieux sont invités samedi au parc Daniel-Johnson pour assister à l'événement. Pour plus d'information et pour faire un don, il suffit de visiter le site du défi.

Des élèves de l'école Saint-Paul reçoivent le prix Initiative InterÂge

Par **Éric Faucher**, Le Nouvelliste

Des élèves d'une classe de langage de l'école trifluvienne Saint-Paul ont reçu, vendredi, le prix Initiative InterÂge pour leur implication dans des activités intergénérationnelles. Cette récompense est offerte par la Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières (MGPTR) à des projets qui incluent des jeunes de moins de 18 ans et vise la rencontre entre différentes générations.

C'est pour leur projet à venir La matinée des grands-parents que les écoliers ont été lauréats de la distinction. Celui-ci se déroulera sous forme d'atelier de manipulation et de discussions. L'idée générale est d'amorcer un échange sur les différences et les ressemblances entre les méthodes d'apprentissage d'aujourd'hui et celles que les aînés ont pu connaître.

La classe de l'école Saint-Paul se serait ainsi démarquée par son engagement et le dépassement de soi dont les élèves ont fait preuve. Depuis quelques

mois, des bénévoles de la MGPTR vont faire des projets dans les établissements d'enseignement, ce qui aide à valoriser les contacts intergénérationnels.

Pour féliciter les enfants, les aînés leur ont remis des cartes-cadeaux de la librairie Poirier, bonifiées avec le soutien de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La MGPTR entend décerner ce prix chaque année à des jeunes qui auront réalisé des initiatives permettant de tisser des liens entre les générations, le tout, dans le cadre de la Semaine québécoise intergénérationnelle.

L'organisme constitue un lieu d'implication citoyenne depuis plus de 20 ans pour des aînés bénévoles désirant améliorer la qualité de vie et des familles de la communauté par le partage de leurs savoirs et de leur expérience.

Quand l'amour pour la lecture devient un projet plus grand que nature

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

Les élèves de l'école primaire Tournesol de Saint-Léonard-d'Aston ne sont pas peu fiers de leur école. À l'extérieur, ils ont accès à un tout nouveau parc-école et à l'intérieur, chaque classe est unique. Mais le seul petit élément qui ne fait pas l'unanimité est la bibliothèque.

L'endroit est relativement grand, mais le souci est plutôt que l'endroit manque d'amour et les places assises sont insuffisantes.

«On n'a pas assez de places pour s'asseoir et souvent ça crée des conflits», explique tout naturellement Justine Veillette.

Conscients de ce problème, c'est donc par amour pour la lecture que les élèves de maternelle, première et deuxième année de l'école Tournesol, ont pris la décision de mettre la main à la pâte.

Mais comment, à cet âge, ils allaient pouvoir y parvenir? Là est la question!

Participez à la conversationLaissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

Si le projet semblait à la base plus grand que nature, ils se sont concertés et sont finalement arrivés avec une solution: celle d'amasser 2000 \$ grâce à un marché de Noël pour donner de l'amour à leur bibliothèque.

Le pari était grand, mais les élèves ont réussi très facilement à atteindre la somme souhaitée en décembre dernier.

Une entreprise voit le jour

Fiers de leur accomplissement, Flavie, Daphnée, Sedna Rose, Anna, Emrick et leurs autres collègues de classe auraient pu prendre la décision de s'arrêter là. Mais leur ambition était encore plus grande.

«Après Noël, mes élèves on dit "pourquoi on ne ramasserait pas d'autres sous?" Donc on a fait une tempête d'idées et les élèves ont été très créatifs»,

avoue l'enseignante de deuxième année Cindy Doucet-Houle.

«On prenait toutes les idées des élèves de la classe et moi je me suis dit qu'on pourrait faire un livre et une autre élève a dit qu'on pourrait vendre nos dessins et ça nous a inspirés et on a décidé de faire ça.»

— Anna Tardif

Rapidement, l'entreprise *Par amour pour la lecture* a vu le jour afin d'ajouter un autre 2000 \$ à la cagnotte déjà amassée pour acheter des étagères et différentes places assises confortables pour la bibliothèque.

Une fois de plus, les élèves des trois niveaux ont redoublé d'ardeur.

«Les élèves de deuxième année ont fait un recueil de poésie et d'aquarelle, les premières années ont fait des signets et les maternelles ont fait un jeu de mémoire avec le thème des quatre éléments (l'eau, le feu, l'air et la terre)», détaille Flavie Rheault.

Tous les produits sont en vente jusqu'au 27 mai. À l'heure actuelle, les élèves ont atteint 63 % de leur objectif.

Une enseignante qui aime les projets

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des entreprises voient le jour dans la classe de Cindy Doucet-Houle.

En fait, les élèves de la classe de deuxième année de madame Cindy ont l'habitude de faire des projets et même de créer leur petite entreprise.

«Moi ça fait trois ou quatre ans que je fais des projets entrepreneuriaux dans ma classe, donc en début d'année, je demande tout le temps aux élèves ce qu'ils aimeraient faire ou améliorer dans l'école», précise l'enseignante.

Devant l'ampleur du projet de l'année, auquel des élèves d'autres niveaux se sont joints pour une première fois, Cindy en retire évidemment une grande fierté.

«Pour les élèves, c'est un sentiment d'appartenance et ils ont des buts et des objectifs dans un projet comme ça. [...] J'ai même des élèves qui ont de la misère à l'école et ils ont fait des super beaux poèmes. Les élèves en difficulté ont le moyen de

ressortir avec des projets comme ça parce qu'on sort du cadre.»

— Cindy Doucet-Houle

D'ailleurs, signe que l'entreprise créée au cours de l'année a été un succès, *Par amour pour la lecture* a été le lauréat local et régional du Défi OSEntreprendre et est actuellement finaliste national pour ce même défi.

Une première pelletée de terre en juin

CLAUDE HÉBERT

chebert@laveniretdesrivieres.com

ÉDUCATION. Le Centre de services scolaire (CSS) du Val-des-Cerfs a reçu dernièrement l'ensemble des autorisations du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) lui permettant d'aller de l'avant avec la construction d'une nouvelle école primaire.

La nouvelle école primaire sera érigée dans le développement domiciliaire Le Domaine du Sentier, au sud de la route 104 et à l'ouest de la route 235, sur les anciens terrains de la famille Barabé. Cette nouvelle construction permettra

de répondre à l'essor démographique constaté dans ce secteur.

FACILITÉS OFFERTES

Cet établissement scolaire sera semblable aux autres écoles « nouvelle génération » inaugurées l'année dernière par le CSS du Val-des-Cerfs à Cowansville, Granby et Shefford.

Le bâtiment regroupera 16 classes, une salle à manger, un gymnase, une bibliothèque, quatre bureaux de professionnels et une salle dédiée aux membres du personnel. La nouvelle construction répondra par ailleurs aux plus récentes normes ministérielles en matière

d'économie d'énergie et de développement durable.

LANCEMENT DES TRAVAUX

La mise en chantier est prévue pour le mois de juin prochain alors que l'échéancier des travaux laisse présager une ouverture de l'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

La plus grosse partie de la facture sera absorbée par le ministère de l'Éducation.

« Je suis très heureuse de l'arrivée de cette troisième école nouvelle génération dans Brome-Missisquoi. Ce grand projet devient réalité grâce à un investissement de 27,3 M\$ de notre gouvernement. Les élèves, le personnel et les enseignants de Farnham évolueront dans un environnement lumineux, sain, dynamique et adapté à leurs besoins. Nos enfants pourront bénéficier d'un milieu éducatif qui stimulera leur esprit et où ils développeront un sentiment d'appartenance à leur communauté », indique Isabelle Charest, députée de Brome-Missisquoi et ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air.

Le directeur général du CSS du Val-des-Cerfs, Carl Morissette, tient pour sa part à souligner la contribution du ministère de l'Éducation et de la Ville de Farnham à la réalisation de ce projet.

Violences et démissions chez le personnel de soutien scolaire

FRÉDÉRIC DESJARDINS

fdesjardins@leclaireurprogres.ca

TRAVAIL. Au cœur d'une tournée soulignant son 25^e anniversaire, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) s'est arrêtée le jeudi 9 mai à Saint-Georges. L'organisation met à l'avant-plan les actes de violence et démissions touchant ses membres, incluant les salariés du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE).

Le Syndicat du personnel de soutien scolaire du CSSBE (SPSS-CSQ) représente 2200 membres répartis en 55 municipalités. Il inclut les employés administratifs, manuels, techniques et paratechniques. Ce groupe défend notamment les intérêts des éducatrices en services de garde, techniciennes en éducation spécialisée, secrétaires de gestion et ouvriers certifiés d'entretien.

Selon un récent sondage, 40 % d'entre eux auraient subi des violences physiques, et 50 % des violences psychologiques. Les élèves représentent la principale source de ces incidents. Ceux-ci se traduisent par des cris (68 %), des coups (55 %), le lancement d'objets (52 %), des

blasphèmes (49 %) et propos injurieux (46 %).

« Chaque semaine, je reçois des appels d'employés victimes de violence. Ça va jusqu'au lancement des chaises dans une classe et des mots extrêmes inappropriés. Cela alourdit les tâches des employés, qui travaillent souvent dans l'urgence à éteindre des feux », indique la présidente du SPSS-CSQ, Annie Boily.

Selon Éric Provonost, président de la FPSS-CSQ, cette problématique n'est pas unique à la Beauce et aux Etchemins. Il croit qu'un travail en amont, en collaboration avec les organismes communautaires, demeure nécessaire pour aider les employés et élèves.

« Je vais avoir beaucoup de solutions à présenter au ministre de l'Éducation lors de la Journée sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles, le 24 mai prochain. Je ne comprends pas pourquoi M. Drainville (Bernard) n'a pas déjà agi immédiatement pour que les violences cessent », mentionne M. Provonost.

MANQUE D'HEURES DE TRAVAIL

Depuis cinq ans, le CSSBE a enregistré 304 démissions au sein du personnel de soutien scolaire. Ceci exclut les départs à la retraite.

D'après Annie Boily, les raisons de ces départs incluent le manque de reconnaissance, les conditions précaires, le manque de ressources et la surcharge de travail.

Lors des dernières négociations du Front commun, elle avait dénoncé le nombre élevé de postes sans heures travaillées garanties. Les employés du SPSS-CSQ avaient rejeté leur nouvelle convention collective à 70 %, finalement accepté à la majorité provinciale de 60 %.

« Ça prend plus de postes à temps complet à 35 heures par semaine. Personne ne veut se maintenir dans la précarité. [...] On perd une importante expertise mettant en péril la qualité des services aux élèves », affirme M^{me} Boily.

Éric Provonost rappelle que la nouvelle convention collective, en vigueur jusqu'au 31 mars 2028, contient seulement quelques gains. « Le personnel de soutien scolaire reste préoccupé par le manque de services aux élèves au quotidien. [...] Quand le plan de travail met le budget avant l'humain, on a un problème », dit-il, ajoutant que la FPSS-CSQ poursuivra ses doléances auprès du gouvernement.

Un stage sur les technologies pour les enseignants du secondaire

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides (CSSHI) a invité ses enseignants à un stage de perfectionnement sur les nouvelles technologies qui peuvent être utilisées en classe.

Maxim Ouellette-Legault | mouellette@medialo.ca

Le 19 avril, les enseignants du CSSHL se sont réunis à la Polyvalente Saint-Joseph pour assister à un stage sur les technologies pédagogiques. « Nous sommes à l'aire du numérique en enseignement. L'objectif est de faire des technologies un outil d'apprentissage pour garantir la réussite des élèves », avait partagé Vanessa Tessier, directrice du service de ressource éducative du CSSHL.

Au cours de cette journée d'apprentissage, les enseignants ont suivi des formations avec des experts. Ils se sont aussi familiarisés avec certaines plateformes éducatives. Avec ces technologies, l'enseignant peut joindre l'utile à l'agréable. « C'est bien beau d'apprendre aux élèves à faire du 3D, mais l'enseignant doit apprendre à utiliser ces technologies pour transmettre connaissances du cursus habituel à l'élève. Il faut que ce soit comme ça, car notre société est comme ça aujourd'hui. L'école doit absolument suivre le rythme », mentionnait Mme Tessier.

Niveau conférence, 22 animateurs et conférenciers ont partagé leur savoir dans 17 ateliers différents.

Bien loin du tableau noir

Selon Vanessa Tessier, la technologie est de plus en plus présente en milieu scolaire depuis les 20 dernières années. Cependant, elle affirme qu'un grand pas a été franchi dans les dernières années. « La pandémie nous a fait faire un bond vertigineux, surtout pour ce qui est des communications. Désormais, chacun des élèves a un outil, soit un *ipad* ou un *Chrombook*. Pendant la pandémie c'est avec ces outils qu'on a pu rester en contact avec les élèves. Ce qu'on pensait qui prendrait 10 ans à développer, s'est fait en 2 ans de pandémie ».

Plus de 24 M\$ en permis de construction

FRÉDÉRIC DESJARDINS

fdesjardins@leclaireurprogres.ca

MUNICIPAL. Du 1^{er} au 30 avril 2024, la ville de Saint-Georges a autorisé 194 permis de construction et de rénovation pour une somme de 24 319 767 \$. Ces travaux permettront l'addition de 15 unités de logement sur le territoire.

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) procédera notamment à la réfection des terrains sportifs extérieurs liés à l'athlétisme, ainsi qu'aux aménagements d'un terrain synthétique (soccer/football) et de terrains pour la pratique du volleyball et basketball. Ces infrastructures sportives, réalisées près de la polyvalente, nécessiteront un investissement de 6,1 M\$.

Le CSSBE aménagera également un terrain synthétique, pour la pratique du soccer et du football, à l'arrière de l'école des Deux-Rives au coût de 1,5 M\$.

Après les quatre premiers mois de l'année 2024, le Service d'urbanisme a donné son aval à 392 permis pour une valeur de 53,9 M\$, ce qui représente une hausse de 21,8 M\$ comparativement à la même période en 2023. Ceci s'explique par des augmentations des investissements de l'ordre de 14,6 M\$ dans le secteur institutionnel et 8,4 M\$ dans le domaine industriel.

AUTRES SUJETS

Lors de la séance régulière du lundi 13 mai, le conseil municipal a adjugé un contrat de 808 668 \$ à Pavage Sartigan pour fournir et poser du revêtement bitumineux sur demande (grands travaux). L'achat d'un canon à neige aura lieu auprès de Turbo Cristal pour une somme de 52 760 \$.

Une aide financière de 85 000 \$ est versée au Club Motoneige Beauce Sud pour la construction d'une passerelle sur la rivière Famine. Le comité de circulation confirme les installations prochaines d'arrêts aux intersections suivantes: 24^e Rue et 2^e Avenue, 10^e Avenue et 36^e Rue, 156^e Rue et 1^{re} Avenue.

Concernant la candidature de Saint-Georges aux Jeux du Québec, les élus ont accepté le dépôt du cahier des partenaires et du budget préliminaire à Sports Québec. La Ville remettra une somme maximale de 2,5 M\$ au comité organisateur conditionnellement à l'obtention des jeux à l'été 2027, montant récupéré par l'entremise de subventions.

Une citoyenne a signalé son opposition au règlement permettant d'augmenter les hauteurs maximales des bâtiments sur la 1^{re} Avenue, entre le centre sportif Lacroix-Dutil et la 114^e Rue, jusqu'à six ou neuf étages. La consultation publique s'est déroulée du 22 avril au 13 mai. Ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.

60 kilomètres à courir pour les élèves défavorisés

SPORT. Le mercredi 15 mai dernier, Olivier Vaugeois, opérateur en informatique pour le Centre de services scolaire (CSS) de l'Énergie, a relevé le défi de courir la distance de 60 kilomètres et d'amasser la somme de 3480 \$, destinée aux élèves de quatre écoles du CSS de l'Énergie provenant des milieux les plus défavorisés.

Le coureur âgé de 32 ans a amorcé son trajet dès 8 h le matin à l'école Immaculée-Conception de Shawinigan. Il a ensuite poursuivi son trajet devant les trois autres écoles ciblées soient l'école Saint-Jacques, l'école Laffèche et l'école des Phénix en répétant trois fois cette boucle d'environ 20 kilomètres. Les élèves des clubs de course des quatre écoles ont même pris part à une partie du trajet en accompagnant Olivier sur quelques kilomètres.

En relevant cet objectif personnel, Olivier souhaitait redonner au suivant en alliant sa passion pour la course à pied avec une bonne cause. Sa fonction l'amenant à travailler dans plusieurs établissements scolaires, il souhaitait aider les élèves provenant de milieux défavorisés qu'ils côtoient de temps à autre.

Les fonds recueillis sur la plateforme la Fabrique à projets seront remis aux écoles. Celles-ci détermineront l'utilisation la plus appropriée en fonction des besoins de leurs élèves (achat de nourriture, d'équipements, de vêtements chauds pour les élèves, etc.). Cela représente une somme approximative de 870 \$ par école.

D'ailleurs, même si l'objectif initial de 3000 \$ a été dépassé, il est toujours temps de faire un don en la fabriqueaprojets.ca/projet/courir-pour-un-sourire.

La construction du gymnase progresse

MANON TOUPIN

mtoupin@lanouvelle.net

INFRASTRUCTURE. Les murs du bâtiment de 63 par 32 pieds, qui fera office de gymnase à l'école primaire La Sapinière de Sainte-Clotilde-de-Horton, sont montés. La construction va ainsi bon train pour ce centre sportif qui bénéficiera non seulement aux élèves, mais également à toute la communauté.

En effet, le Centre de services scolaire des Bois-Francs (CSSBF) mène ce projet de construction en collaboration avec la Municipalité, mais également avec le gouvernement du Québec. Ainsi, pour cet investissement totalisant 2,4 millions \$, le ministère de l'Éducation du Québec contribue pour 1 029 048,66 \$, alors que la Municipalité investit 400 000 \$ et le CSSBF injecte 970 000 \$. D'ailleurs, lors d'une pelletée de terre symbolique, organisée mardi (14 mai), des représentants des trois instances, et de l'école aussi bien entendu, étaient présents.

Le député de Drummond-Bois-Francs, Sébastien Schneeberger, a pour sa part indiqué que le nouveau gymnase augmentera significativement la qualité de vie des citoyens et citoyennes. En effet, s'il sera réservé aux 130 élèves de l'école pendant les heures de classe, toute une programmation sera établie afin que tous puissent y avoir accès. Même chose pour la salle de musculation

qui s'installera dans l'ancien gymnase de l'école.

La mairesse de l'endroit, Julie Ricard, a mentionné de son côté que le projet en cours de réalisation, et qui sera livré en décembre, tenait à cœur à la Municipalité. « Un groupe d'élèves de cinquième année nous l'avait demandé », rappelle-t-elle.

Quant à la directrice générale par intérim du CSSBF, Marylène Plante, elle a souligné que le partenariat établi pour la réalisation de cette imposante construction en faisait la force. « Mettre nos ressources en commun est à l'avantage de tous », a-t-elle dit. « C'est un plus pour tout le monde », a fait savoir la directrice de l'école, Katy Poisson.

Le centre sportif accueillera une grande salle multifonctionnelle de la dimension d'un terrain de badminton et cette dernière pourra aussi être utilisée pour le mini basket, le mini volleyball ou le mini soccer. S'ajouteront la salle d'entraînement (pour la musculation et l'aérobic) de même qu'un vestiaire avec douches et casiers. Dès que la construction sera terminée, les citoyens de Sainte-Clotilde pourront réserver les lieux et y avoir accès grâce à une carte à puce.

Le projet avait été annoncé en juin 2022, mais les travaux ont commencé seulement le mois dernier. Les élèves ont donc depuis l'occasion de voir s'élever tranquillement ce nouveau bâtiment tant attendu. Quelques élèves, présentant des maquettes du produit fini, ont indiqué avoir bien hâte de pouvoir y pratiquer différents sports et activités.

La persévérance scolaire en hausse à Acton Vale

Véronique Lemonde | La Pensée

Que ce soit grâce à une vie étudiante bonifiée, à des horaires très flexibles, à un suivi serré avec des intervenants ou à ses multiples choix de parcours scolaires, le Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe – Acton se démarque à Acton Vale. Ainsi, faire vivre des réussites aux personnes qui le fréquentent est une mission de tous les jours pour l'équipe de l'Immeuble Bonin.

Les personnes qui se sont rendues aux portes ouvertes du CÉA le 9 mai ont été à même de constater la multitude de services offerts par l'organisation et son dynamisme. L'équipe à Acton Vale compte cinq enseignants, une psychoéducatrice, un conseiller en orientation et plusieurs autres intervenants qu'elle partage avec l'équipe située à Saint-Hyacinthe. « La première question que nous nous posons quand quelqu'un se présente devant nous au CÉA, c'est "qu'est-ce qui lui manque pour poursuivre son parcours?". Et c'est là que nous nous distinguons énormément. Chaque élève est unique et chacun a un profil qui est en constante évolution. C'est toujours en construction, autant l'horaire que le parcours choisi », explique le conseiller en orientation Éric Boisvert.

En effet, les chemins sont aussi variés que la centaine d'étudiants qui passe par le CÉA à Acton Vale chaque année. Il peut s'agir d'acquérir les préalables requis pour accéder à un cours professionnel, de terminer son secondaire, de rencontrer les acquis scolaires demandés pour obtenir des cartes dans un métier de la construction, de cours de francisation, d'insertion sociale ou de reconnaissances d'acquis pour des métiers semi-spécialisés.

« Nous commençons par évaluer la personne et par voir où elle en est rendue. À partir de là, nous pouvons construire un parcours avec celle-ci. Ici, chaque élève a son

propre horaire, ce qui surprend agréablement bien des gens. C'est notre couleur à Acton Vale et cela aide vraiment à une intégration progressive. Cette liberté d'horaire permet aux élèves de ne pas se sentir dans un moule et cela aide les personnes à vivre des réussites, à persévérer et à atteindre des objectifs », indique M. Boisvert.

Les débuts de parcours, toujours en continu et non pas cantonnés au mois d'août ou de janvier, offrent une flexibilité impressionnante. « Auparavant, les élèves devaient se présenter en cours chaque jour, le matin ou l'après-midi. Ensuite, nous avons créé des blocs de trois heures. Mais maintenant, nous avons six blocs d'une heure chacun chaque jour. Il y a toujours du mouvement, des cours peuvent débiter chaque heure puisque nous parlons de classe multi niveaux et multi parcours. Cette manière de faire a beaucoup augmenté la fréquence à l'Immeuble Bonin. Aussi, les cours peuvent se faire à distance ou de manière hybride. Ainsi, un étudiant qui n'est pas sûr de lui au début peut décider de commencer par des cours à distance, le temps de retrouver une estime de soi suffisante par exemple. Il n'y a pas de compétition au CÉA, l'important, ce sont les objectifs que nous nous sommes fixés au départ. »

Suivi serré, persévérance accrue

Une des caractéristiques qui fait la force du CÉA à Acton Vale, c'est sans contredit sa prise en charge minutieuse des étudiants. «

Nous sommes un petit milieu, donc nous faisons des suivis très réguliers avec les élèves. Nous y allons petit à petit, avec des objectifs réalisables et je les revois souvent, même les élèves à distance. Je revalide avec eux leur parcours, je vois s'ils connaissent des difficultés, si leur horaire convient toujours, etc. Cela contribue vraiment à la persévérance de nos étudiants. Et ces derniers ont beaucoup plus de choix de parcours qu'auparavant. »

Le CÉA à Acton Vale a aussi passablement amélioré la vie étudiante des personnes le fréquentant. Des ateliers sont régulièrement organisés avec des organismes du milieu, que ce soit InterSection, le Centre de bénévolat d'Acton Vale, le Carrefour Jeunesse-Emploi, Jeunes en Santé, etc. « Un de nos professeurs amène un groupe d'étudiants chaque jeudi au gym dans le cadre de nos mardis sport. Venir au CÉA, ce n'est pas juste venir à l'école, c'est s'intégrer au milieu valois et développer de bonnes habitudes de vie. Quelques étudiants font aussi du bénévolat au CHSLD depuis quelques mois. Leur créer un milieu de vie agréable, cela renforce bien entendu l'envie de fréquenter l'école, cela augmente l'estime personnelle et cela leur démontre que, comme citoyen, leur voix compte, qu'ils peuvent s'impliquer dans la communauté », ajoute Éric Boisvert.

Ainsi, tout simplement « finir son secondaire » n'est plus l'ultime objectif de l'éducation aux adultes contrairement à l'idée auparavant véhiculée. Aujourd'hui, au CÉA à Acton Vale, tout étudiant qui termine un objectif précis est un finissant lors du gala de fin d'année. La réussite de chacun est soulignée. « Parfois, juste une reconnaissance d'acquis, cela ouvre d'autres portes pour l'avenir, alors que la personne croyait qu'elle était bloquée à un endroit, dans une situation. Les gens sont souvent surpris de tout le chemin que nous pouvons parcourir avec eux et de leurs possibilités », conclut Éric Boisvert.

L'école Tournesol a enfin son parc-école!

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

SAINT-LÉONARD-D'ASTON. Le 14 mai dernier, l'école Tournesol inaugurait enfin son tout nouveau parc-école dont elle rêvait depuis maintenant 10 ans. Après plusieurs collectes de fonds et plus de 150 000\$ plus tard, elle peut désormais offrir une cour d'école digne de ce nom à sa petite clientèle.

La cour de l'école a été entièrement rénovée. De nouveaux modules de jeu, des tables à pique-nique, des poubelles et un stationnement pour vélos ont été ajoutés. Aussi, le terrain de soccer a été réaménagé et l'asphalte a été refait. « On avait de gros trous, de gros cratères, qui n'étaient pas très sécuritaires pour les élèves », rappelle Julie Tourigny, ancienne directrice de l'école qui a participé grandement à la mise sur pied du projet.

« Il y a un beau travail qui a été fait par l'équipe qui m'a précédé et ça a un effet vraiment positif pour les élèves. Ça nous permet d'utiliser de façon beaucoup plus efficace l'espace de la cour d'école et de répartir les enfants en fonction des intérêts de chacun plutôt que de les concentrer dans un seul module », mentionne Donald Émond, directeur de l'école Tournesol.

Des modules adaptés aux élèves de maternelle 4 ans ont aussi été ajoutés, étant donné la nouvelle clientèle qui fera son arrivée à la rentrée scolaire 2024-2025, dans la section entièrement neuve de l'école Tournesol. « Si tout va bien, au mois de juin, on va pouvoir commencer à aménager la nouvelle section, qui est un ajout de quatre classes. Ces classes vont accueillir, dès l'an prochain, deux groupes de maternelle, un groupe de maternelle 4 ans et une classe multifonctionnelle qui permettra la francisation, les sciences et les arts plastiques », commente le directeur.

Les élèves ont d'ailleurs bien mérité leur nouvelle cour, car plusieurs cohortes d'élèves ont mis la main à la pâte, notamment en tournant une capsule vidéo pour inciter les gens à faire des dons, et par la suite en participant activement à des collectes de fonds, en fabriquant et en vendant, par exemple, des savons et des capsules à lave-vaisselle.

« Les élèves se sont vraiment impliqués, car il avaient à cœur ce beau projet », mentionne Mme Tourigny. Même si certains de ces élèves n'auront pas eu la chance d'avoir accès au parc-école durant leur primaire, cela leur a permis de donner au suivant, peut-être à leurs petits frères ou à leurs petites sœurs. « Ils voulaient laisser un petit peu un héritage à ceux qui s'en

venaient! », ajoute l'ancienne directrice.

« Lorsque je suis arrivée en 2020, il existait un projet embryonnaire. On s'est alors mobilisés, on a formé un comité de parents et de membres du personnel, et c'est à partir de ce moment que ça a déboulé! », raconte Mme Tourigny.

« Ce qui attire mon attention, c'est d'avoir des directions qui croient à un projet et une équipe-école qui se mobilise pour faire en sorte qu'un projet voit le jour. Au-delà des contributeurs majeurs, parce qu'il y en a eu plusieurs, il y a aussi des gens de la communauté, parce que ce que l'on souhaite, c'est servir les jeunes de la municipalité en dehors des heures de classe », énonce fièrement Pascal Blondin, directeur général du Centre de services scolaire de la Riveraine.

« Ils sont une trentaine »

Les témoignages au sujet de faits d'intimidation se manifestent davantage à Chambly. Le phénomène inquiète les parents, malgré les divers plans mis en place par les pouvoirs publics.

Julien Dubois
Initiative de journalisme local
jdubois@journaldechambly.com

Le sujet tient particulièrement à cœur à un père de deux jeunes Chamblyens puisque son aîné a décroché de l'école. « Il n'en pouvait plus. Il a quitté l'école en décembre 2022 et aujourd'hui, il suit des cours du soir. » L'homme ne souhaitait évidemment pas cette trajectoire scolaire pour son fils, mais il s'est senti seul face aux différentes agressions que son jeune subissait. « La police communautaire n'a pas pu régler le problème. »

« J'invite les témoins de ces scènes à ne pas être passifs. »
- Jean-François Roberge

Son plus jeune aussi a eu affaire à cette forme de violence, mais c'est de l'histoire ancienne. « Ce sont des adolescents qui viennent taxer des écoliers à la sortie des cours, explique-t-il. Mon aîné est donc venu défendre son frère. C'est la violence qui a réglé le souci. Ce n'est peut-être pas la seule solution, mais cela s'est calmé ainsi. »

La mère d'une autre famille corrobore le témoignage après l'agression de son fils.

« On m'a dit que Chambly n'est pas touché par le problème de gangs, mais c'est faux. Ils sont une trentaine à faire régner la terreur dans la ville, mais aussi à Saint-Bruno. Ils sont armés de couteaux et de fusils. On a déposé des plaintes et trois agresseurs de mon fils ont été retrouvés. Un autre est allé en justice, mais les charges n'ont pas été retenues alors qu'il avait été formellement identifié. »

La police disponible

Désormais, elle regrette que son fils ne puisse pas vivre une vie paisible. « On s'inquiète toujours quand il sort de la maison. Il ne peut plus aller à certains endroits de la ville de peur de croiser à nouveau ses agresseurs. Cela devrait être le contraire. À l'école, il est arrivé que les enseignants gèrent très bien cela, puisque des mesures de distance sont imposées par la police. Mais en dehors, ce sont juste des lettres et aucune conséquence marquante n'est imposée. »

Interrogée sur le phénomène, la Régie de police de Richelieu - Saint-Laurent indique que des systèmes sont mis en place pour réagir au mieux. « Tout est pris très au sérieux par les établissements scolaires. La police peut faire de l'accompagnement à la demande de l'école et, par souci de confidentialité, les citoyens non concernés ne sont pas informés de nos actions. »

La Régie de police assure que la réactivité face à l'intimidation est rapide. « Dans les 68 écoles du territoire que nous couvrons, toutes les directions sont proactives. Nous collaborons et chaque établissement a des obligations

légales. C'est un travail de partenariat avec un leadership des écoles. »

Ancien ministre de l'Éducation, aujourd'hui celui de la Langue française, Jean-François Roberge regrette que l'intimidation soit toujours d'actualité. « Je n'en suis malheureusement pas surpris, mais les enseignants sont mieux outillés qu'avant. Les directions d'établissements scolaires sont aussi formées à ces éventualités. Ces mauvais comportements ont toujours existé, mais ils n'en sont pas acceptables pour autant. »

Ne plus être spectateur

Auteur de la refonte du rôle du Protecteur de l'élève pour plus d'efficacité dans le traitement des plaintes d'élèves et de parents alors qu'il était ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge espère un élan collectif. « J'invite les témoins de ces scènes à ne pas être passifs. À cet âge, les auteurs cherchent à glorifier leurs gestes. Si les témoins les interpellent, ça change tout! La meilleure des choses passe aussi par l'éducation et faire ressentir de l'empathie aux jeunes vis-à-vis des autres. Le Protecteur national de l'élève a été créé pour écouter les jeunes, il ne faut pas hésiter à parler. Habituellement, ce sont les écoles qui doivent trouver la solution. »

Fin avril, Louis (prénom fictif), élève chamblyen de l'école orientante l'Impact de Boucherville, avait été frappé à la sortie d'un bus scolaire. Depuis, il a repris son programme scolaire à domicile. « Nous pouvons confirmer que les mesures nécessaires sont en place pour assurer la sécurité des élèves impliqués et respecter les particularités de la situation, assure le Centre de services scolaire des Patriotes. Pour les détails, nous sommes tenus à la confidentialité. »

Vers la rétention

Le nouveau programme mis de l'avant par le Centre de services scolaire des Patriotes vise à faciliter l'insertion professionnelle des enseignants détenant cinq ans ou moins d'expérience.

Un texte de Jean-Christophe Noël
jcnoel@journaldechambly.com

Le programme d'insertion professionnelle (Vie-IP) s'adresse aux nouveaux enseignants (0-5 ans d'expérience). C'est le premier programme en son genre au Québec. Il vise à accompagner les enseignants dans leur nouvelle profession et à s'assurer qu'ils restent et se développent. Initialement, l'initiative visait l'insertion professionnelle des enseignants non légalement qualifiés, sans brevet. Ceux-ci sont en croissance dans le réseau. Le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) s'est aperçu en cours de route que le programme était utile pour le réseau entier. « Avec ou sans brevet, l'insertion profession-

nelle ne fait pas de discrimination », mentionne Nicolas Rousseau, conseiller pédagogique en insertion professionnelle au CSSP.

Des mentors à la rescousse

À travers ce programme, les enseignants sont accompagnés d'un mentor. Les mentors sont approuvés par leur direction et entérinés par le syndicat. « On cherche nos meilleurs modèles pour nos nouveaux », affirme le conseiller pédagogique. C'est Stéphane Bergevin qui se trouve à être le mentor de Marc-André Venne à l'école secondaire de Chambly. M. Venne enseigne depuis deux ans. À titre d'enseignant d'éducation physique, il a dû compléter sa tâche en donnant des cours d'éthique et culture religieuse, loin de son champ d'expertise. Il devait concevoir les contenus. « C'était déconcer-

tant sur le plan de mon efficacité et de ma confiance. Tu es un peu laissé à toi-même. Je me suis demandé si ce métier était fait pour moi », admet l'enseignant, qui a remis en question ses quatre années universitaires.

*« Je me suis demandé si ce métier était fait pour moi. »
- Marc-André Venne*

Des rencontres utiles

L'an dernier, Marc-André Venne a été aidé à de multiples reprises, au besoin, par Stéphane Bergevin, qui comptabilise plus de 30 années de carrière. « Ça été d'une grande utilité. Il me rassurait, m'offrait des mises en situation, me donnait de la rétroaction en assistant à mes cours », souffle M. Venne. Cette année, les rencontres avec son mentor sont devenues sporadiques.

Deb s'invite à la réunion du conseil d'administration du CSSSH

L'enseignante Deborah De Braekeleer multiplie les démarches pour se faire entendre auprès du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Le 14 mai, en compagnie d'une cinquantaine de personnes, elle s'est présentée au conseil d'administration du CSSSH où elle a été accueillie par un garde de sécurité, raconte l'une des instigatrices de l'événement, Véronique Huvelle. Une vingtaine de questions, envoyées préalablement, ont été posées aux administrateurs, mais les sous-questions étaient interdites. L'objectif était d'inciter le CSSSH à redonner l'ancienneté à l'enseignante de l'école primaire Saint-Thomas-d'Aquin alors que les affectations pour les postes de la prochaine année scolaire se dérouleront à la fin du mois de mai. La direction des communications du CSSSH a souligné que l'organisation a pris le temps nécessaire pour répondre à l'entièreté des questions posées, tout en respectant les obligations de confidentialité liées au dossier. Le CSSSH affirme être en discussion avec toutes les parties prenantes et travaille à trouver une entente. Rappelons que Mme De Braekeleer a été congédiée pour avoir pris un congé sans solde sans l'autorisation de son employeur afin de participer à télé-réalité *Survivor Québec* diffusée sur Noovo. Le Syndicat de l'enseignement Val-Maska a déposé un grief, mais est toujours en attente d'une proposition du CSSSH. Photothèque | Le Courrier ©

La nouvelle école sera prête pour la rentrée 2026

TRISTAN OUIMET
TOUIMET@GRAVITEMEDIA.COM

Une nouvelle école primaire verra le jour pour la rentrée scolaire 2026 à l'intersection du boulevard du Quartier et de la rue de Châteauneuf, à Brossard.

Représentant un investissement de 45,2 M\$, ce futur établissement scolaire de trois étages pourra accueillir 650 élèves répartis dans 32 classes de la maternelle 4 ans, la maternelle 5 ans et de la première à la sixième année.

Cette école inclura également un gymnase double, une classe d'art, une classe de musique, un local de cuisine, une bibliothèque, une salle polyvalente avec un espace de scène et des espaces collaboratifs.

Des arbres et de la végétation seront plantés autour de l'école.

« C'est un réel bonheur et c'était un besoin criant, a mentionné Doreen Assaad, mairesse de Brossard, à la pelletée de terre officielle de la future école, le 10 mai. C'est un très beau projet d'avenir pour toute la communauté de Brossard et des environs! »

À la séance du conseil municipal le 19 mars, le conseiller Christian Gaudette avait indiqué que cette future école allait « combler la demande croissante » dans les secteurs C et E.

Il avait ajouté que l'école Marcelle-Gauvreau, sur la rue de Châteauneuf était à « capacité maximum ».

Pour l'instant, seulement une partie de la base de l'école est construite.

Le Groupe CIBS sera l'entrepreneur du projet.

UNE ÉCOLE SECONDAIRE À VENIR ?

À l'assemblée municipale de mars, M. Gaudette avait aussi fait mention de la potentielle construction d'un établissement scolaire pour le secondaire près de la future école primaire.

Le 10 mai, le conseiller a indiqué que la Ville de Brossard a réservé un terrain près de la future école primaire pour un futur projet de la sorte.

La Municipalité doit toutefois avoir l'accord du Centre de services scolaire Marie-Victorin et de Québec pour poursuivre ses démarches, a-t-il conclu.

Écoles primaires : Sainte-Claire souhaite rencontrer Bernard Drainville

Une dizaine de citoyens se sont réunis, le 14 mai, dans le but de rencontrer le ministre de l'Éducation et ministre responsable de la Chaudière-Appalaches, Bernard Drainville, à ses bureaux pour réitérer «l'importance de l'agrandissement de l'école primaire de Sainte-Claire».

PAR XAVIERNICOLE@JOURNALDELEVIS.CA

Rappelons que les deux municipalités voisines de la MRC de Bellechasse, Sainte-Claire et Saint-Anselme, avaient présenté, il y a quelques mois de cela, des projets pour augmenter la capacité de leurs écoles primaires. Ces projets venaient, entre autres, en raison de la croissance de leur population et de l'arrivée des maternelles quatre ans.

Le Centre de services scolaire (CSS) de la Côte-du-Sud avait entre les mains la décision d'aller de l'avant avec les deux projets d'agrandissement ou encore, de choisir de construire une nouvelle école à Saint-Anselme. En raison des barèmes utilisés par le ministère de l'Éducation, le CSS de la Côte-du-Sud ne pouvait envisager les deux options. C'est finalement Saint-Anselme qui a vu son projet retenu pour la construction d'une nouvelle école primaire sur son territoire.

C'est donc dans le but de «rappeler l'importance de ce projet pour Sainte-Claire» qu'une dizaine de citoyens, avec en tête Guylaine Aubin la mairesse de la municipalité, s'est réunie aux bureaux de Bernard Drainville, qui n'était cependant pas présent. Une rencontre entre les deux clans devrait avoir lieu prochainement.

«Nous sommes à risque de perdre notre service scolaire. [...] Nous savons que nous sommes dans une période où nous attendons l'attribution des crédits du ministère, mais on veut simplement rappeler que nous sommes là et que Bernard Drainville garde en tête notre présence. Ce que l'on défend,

c'est que nous sommes une municipalité en croissance. Notre problème n'est pas le manque d'enfants, mais bien que nous en avons trop pour le peu d'espace. Chez nous, ce qui est nommé par le centre de services scolaires, ce que nous avons besoin d'un agrandissement de huit classes et d'un gymnase double, tandis que l'autre municipalité avait reçu deux fois les agrandissements qui la menaient à un besoin de six classes», a expliqué la mairesse de Sainte-Claire.

Confiante de pouvoir faire bouger les choses

Guylaine Aubin a aussi réitéré sa confiance d'être en mesure de «faire bouger les choses». Elle croit que l'appui ferme de plusieurs acteurs de la MRC de Bellechasse pourrait jouer en leur faveur.

«Les municipalités avoisinantes dans Bellechasse nous supportent. Elles se disent que si nous perdons aussi facilement des niveaux scolaires, qu'en sera-t-il pour eux? Tout Bellechasse est avec nous dans ce projet. Je suis confiante puisque nous avons l'appui du milieu et il y a eu de la réceptivité au ministère de l'Éducation et au ministère des Affaires municipales», a avoué la mairesse.

Il est aussi à noter que le ministère de l'Éducation réalisera prochainement une étude «plus approfondie» sur la pertinence de réaliser des agrandissements à l'École Morissette de Sainte-Claire et à l'École Provencher de Saint-Anselme, plutôt que la construction d'une nouvelle école à cet endroit.

«Là, ce qu'on attend, c'est une étude sur les deux agrandissements et ça, notre députée de Bellechasse, Stéphanie Lachance, y tient énormément. Après, le centre de services scolaires pourra prendre une décision avec le ministère. Nous, on reste vigilant et on espère», a conclu Guylaine Aubin.

Des démissions à la hausse pour les enseignants de la région

Au moment où l'on apprenait par l'entremise des médias de Québecor que le nombre de démissions d'enseignants ayant un poste régulier avait augmenté de 76 % au Québec (4880) pour la période allant de 2018-19 à 2022-23, il appert que pour les deux centres de services scolaires situés en Côte-du-Sud, le portrait est sensiblement le même.

JOSÉ SOUCY

En effet, pour la même période au Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, comptant 500 enseignants, 21 ont démissionné pour un motif autre que la retraite. Selon les chiffres obtenus par *Le Placoteux*, c'est entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2023 que l'on compte le plus de départs, soit sept pour chaque année, pour un total de 14, ce qui démontre qu'il y a bel et bien une hausse des démissions par rapport aux années précédentes pour ce centre de services.

Concernant, maintenant, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, comptant 875 enseignants, 77 enseignants ont

quitté pour des motifs autres que la retraite depuis 2018, ce qui illustre également une hausse marquée des départs pour le centre de services en question.

« Les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 ont effectivement été marquées par un peu plus de départs que les années précédentes. Nous ne pouvons toutefois pas savoir s'ils ont quitté l'éducation, ou s'ils ont simplement changé de centre de services scolaire », a commenté au *Placoteux* Isabelle L'Arrivée-Lavoie, conseillère en communication au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

Au total, sur près de 70 000 ensei-

gnants, le taux de démission se situe à 1,8 %, en légère hausse depuis cinq ans. Il est cependant impossible, à la lumière des chiffres obtenus, de connaître la proportion exacte d'enseignants ayant réellement quitté le réseau scolaire.

Les raisons

Selon les raisons invoquées, les départs de ne seraient pas liés aux conditions salariales, mais davantage à la lourdeur de la tâche des enseignants. Certains professeurs seraient exténués, de sorte qu'ils penseraient à quitter définitivement le domaine.

Par ailleurs, selon les informations émanant du cabinet du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, et relayées par le *Journal de Québec*, le climat des cinq dernières années n'aurait pas été propice à retenir les enseignants dans le réseau scolaire, notamment en raison de la crise covidienne qui a chamboulé les habitudes de vie des Québécois.

Les chiffres émanant du ministère de l'Éducation abondent par ailleurs en ce sens, car pendant l'année scolaire 2019-2020, il y a eu 792 départs d'enseignants au Québec. Durant l'année 2020-2021, le nombre de départs est monté à 906. Toutefois, pour l'année 2021-2022, le nombre a bondi à 1213, pour se situer à 1258 l'année suivante. Le ministre Drainville mise par ailleurs sur la nouvelle convention collective, comprenant des augmentations salariales substantielles ainsi que l'ajout d'aides à la classe, afin de rendre la profession plus attractive.

Rappelons néanmoins que les enseignants possédant un poste permanent sont moins susceptibles de changer d'employeur, puisqu'avec un poste permanent, ils se retrouveraient au bas de la liste d'ancienneté s'ils démissionnaient pour aller travailler dans un autre centre de services.

Communiqué (s)

Semaine nationale de l'engagement parental en éducation Honorons nos parents extraordinaires!

Québec, le 27 mai 2024 – La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) est fière de lancer la troisième édition de la [Semaine nationale de l'engagement parental](#) en éducation (SNEP), qui se déroule du 27 mai au 1^{er} juin 2024.

« Les parents sont des acteurs clés de l'éducation. Il est important de reconnaître et célébrer leurs efforts et leur influence positive dans le milieu scolaire. Profitons de cette Semaine thématique pour les honorer et leur donner la reconnaissance qu'ils méritent », souligne Mélanie Laviolette, présidente de la FCPQ.

La FCPQ a développé [plusieurs outils](#) disponibles gratuitement pour faciliter la participation à cet évènement dans les écoles primaires et secondaires. Voici un aperçu des outils:

- Des bandes dessinées à colorier
- Des cartes de remerciement pour les parents engagés
- Un labyrinthe sur la thématique de l'engagement parental

Les écoles, les conseils d'établissement, les comités de parents, les centres de services scolaires et toutes les instances du milieu scolaire sont invités à valoriser les parents engagés de leur milieu et à partager leurs activités de reconnaissance et leurs messages de remerciement aux parents en utilisant le mot-clic #monparentengagé sur les médias sociaux.

La Semaine nationale de l'engagement parental culminera avec les célébrations du [50^e anniversaire de la FCPQ](#) sous le thème *Faire briller la réussite*. L'évènement se tiendra à Saguenay, là où la FCPQ a vu le jour. En plus des nombreuses activités et conférences prévues au courant de la journée, le Gala reconnaissance des parents engagés aura lieu en soirée. Le nom du parent lauréat de l'Ordre de la Fédération sera dévoilé et les parents lauréats de la distinction Argent seront présentés. La soirée sera retransmise en direct de la page Facebook de la FCPQ à partir de 19h et sera accessible à tous.

Pour plus d'informations sur cet évènement national et pour consulter la programmation, rendez-vous sur [notre site web](#).

Bonne semaine nationale de l'engagement parental en éducation à tous!

Profil de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

La FCPQ regroupe les comités de parents de plus de 90% des centres de services scolaires du Québec. Elle soutient, depuis près de 50 ans, les parents bénévoles soucieux de la participation parentale au sein des écoles publiques primaires et secondaires dans le but d'assurer la qualité de l'éducation offerte aux enfants.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES

Lancement des travaux pour l'agrandissement de l'école primaire Notre-Dame

27 mai 2024

C'est mercredi le 15 mai dernier qu'a eu lieu la première pelletée de terre en vue de l'agrandissement de l'école primaire Notre-Dame, à Saint-Roch-de-l'Achigan.

Cette extension de quelque 3 389 m², dont les travaux seront menés à terme pour la rentrée 2025, permettra d'ajouter 15 locaux pédagogiques, dont quatre pour la clientèle à besoins particuliers, ainsi qu'un gymnase double, un carrefour d'apprentissage et des espaces collaboratifs. De plus, la cour d'école sera réaménagée et une classe extérieure sera ajoutée afin d'offrir aux élèves un environnement optimal pour leur développement.

« Nous aurons la chance d'accueillir, au cours des prochaines années, plus de 6 500 élèves supplémentaires. Ce sont des projets comme celui de l'agrandissement de l'école primaire Notre-Dame qui permettront de recevoir ces élèves dans des milieux de vie stimulants et propices à l'apprentissage. C'est un bonheur de faire aujourd'hui la première pelletée de terre des travaux de cette infrastructure moderne et adaptée qui sera inaugurée à la rentrée 2025. » - Jonathan Fontaine, directeur général adjoint du Centre de services scolaire des Samares

« Ça m'émeut de voir autant de personnes réunies pour la réussite et l'avenir de nos enfants. C'est pour eux que tous ces cerveaux et ces expertises sont mobilisés et travaillent ensemble. Cet agrandissement, on en avait besoin dans notre région, car notre population ne cesse d'augmenter. Ce projet nous aide à aider notre monde. » - Sébastien Marcil, maire de Saint-Roch-de-l'Achigan

« Je suis extrêmement fier de voir ce projet prendre forme. L'éducation de nos enfants est une priorité absolue pour notre gouvernement et l'agrandissement de l'école primaire Notre-Dame est une étape cruciale pour garantir des conditions d'apprentissage optimales à nos jeunes. Ce sont 21,9 millions de dollars qui seront investis pour le développement des élèves de notre région. Ce projet s'ajoute à plusieurs autres projets d'agrandissements que notre gouvernement a réalisés dans Rousseau et d'autres annonces suivront sous peu. C'est une démonstration concrète de notre engagement en éducation pour l'avenir de nos enfants. » - Louis-Charles Thouin, député de Rousseau et adjoint parlementaire du ministre responsable des Infrastructures

Un bâtiment au cœur des préoccupations humaines et environnementales

Le concept architectural, conçu par les architectes ALK + COEX, est inspiré de la nature et s'appuie d'abord sur un désir de symbiose tant avec l'espace vert adjacent au projet, qu'à la morphologie architecturale de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan. Il respecte donc l'essence de la municipalité, en plus d'offrir un lieu dynamique propice aux apprentissages, à la socialisation et à l'épanouissement pour la communauté Achiganoise.



De gauche à droite (à l'avant): Patrick Massé, préfet de Montcalm, Nadine Desforges, conseillère district 5 de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, Sébastien Marcil, maire de Saint-Roch-de-l'Achigan, Jonathan Fontaine, directeur général adjoint du Centre de services scolaire des Samares, Louis-Charles Thouin, député du comté de Rousseau ainsi que Martine Cusson, directrice de l'école primaire Notre-Dame.

De gauche à droite (à l'arrière) : Laëtitia Avogniko, architecte, Marlène Bourque, conceptrice principale et architecte associée de la firme ALK + COEX architectes en consortium, Élisabeth Léger, chargée de projet et régisseuse de projets majeurs au Centre de services scolaire des Samares, Jessika Turcotte, architecte associée, Louis-Pierre Gagnon, ingénieur chez GBI, Patrick Laliberté, chargé de projet chez Constructions Larco Inc., Daniel Bergeron, surintendant chez Constructions Larco Inc., Jean-Thomas Coulombe, ingénieur DBA Experts-Conseils, Yanick Lesage, architecte associé, Jean-Philip Cloutier, directeur de l'estimation et associé chez Constructions Larco Inc., Jocelyn Thomas Laporte, architecte associé, Stéphane Dubé, chargé de projet et ingénieur chez DBA Experts-Conseils, ainsi que Maxime Boisclair, directeur de projet et ingénieur chez GBI.

Absents de la photo : Jonathan Pelletier, chargé de projet et architecte du paysage chez COEX, Alexandre Ouellet, chargé de projet et ingénieur chez GBI ainsi que Kevin Gauthier, chargé de projet chez DBA Experts-Conseils.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Samares

4671, rue Principale
Saint-Félix-de-Valois Québec
Canada J0K 2M0
🌐 csssames.gouv.qc.ca/



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Inauguration de la cour d'école Beausoleil-et-du-Parc (Bâtiment du Parc)

Québec, le 24 mai 2024.- L'école primaire Beausoleil-et-du-Parc, bâtiment du Parc, a procédé cet après-midi à l'inauguration de sa cour d'école nouvellement revitalisée. L'embellissement de cet espace de jeux marque l'aboutissement de ce projet, destiné à encourager la pratique d'activités physiques en toute sécurité pour les élèves et les résidents de l'arrondissement de Beauport.

Démarré il y a trois ans, le projet a bénéficié de l'expertise d'un comité consultatif composé d'élèves et de membres du personnel afin de définir un plan d'action. Cette démarche a permis d'assurer qu'il répond véritablement aux besoins et attentes de la communauté éducative.

« C'est avec plaisir que nous inaugurons notre cour d'école aujourd'hui. Nous sommes très fiers de ce projet rassembleur qui bénéficie quotidiennement à nos élèves et à la communauté. Nous tenons à remercier tous nos partenaires sans qui ce projet n'aurait pas été possible », indique Mme Renée Lapierre, directrice de l'école.

Un partenariat pour la santé physique

Ce projet a été rendu possible à la suite d'une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, dans le cadre de la mesure 50530 pour l'amélioration des cours d'école.

« Une belle cour d'école contribue au bonheur de nos jeunes. C'est l'un des meilleurs investissements sociaux que l'on puisse faire », a précisé M. Jean-François Simard, député de Montmorency.

« La cour d'école est un espace très important pour nos jeunes : c'est là qu'ils libèrent leur énergie et qu'ils socialisent, et ces deux facteurs contribuent positivement à leur concentration et à leur réussite en classe. C'est pourquoi notre gouvernement investit dans l'amélioration des cours d'école. Je suis convaincu que les élèves de l'école Beausoleil-et-du-Parc seront très contents de pouvoir profiter de leur nouvelle cour.

Merci et bravo à tous ceux qui se sont impliqués dans ce projet », a mentionné M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation.

Grâce à l'engagement des membres de la communauté ainsi qu'à cinq campagnes de financement échelonnées sur deux ans et orchestrées par le comité, les fonds nécessaires ont été amassés. Plusieurs entreprises locales ont également contribué financièrement à la revitalisation de la cour d'école.

Il convient de souligner le soutien financier essentiel de 50 000 \$ du ministère de l'Éducation qui garantit la réussite de ce projet.

La nouvelle cour d'école offre désormais un environnement dynamique et sécuritaire où les élèves peuvent s'épanouir sous la supervision bienveillante des membres du personnel et où la communauté peut se rassembler.



- 30 -

Source :
Affaires publiques, communications et secrétariat général
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries
643, avenue du Cénacle
Québec (Québec) G1E 1B3
medias@cssps.gouv.qc.ca
www.cssps.gouv.qc.ca